



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1881 VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2013

PLAQUES D'IMMATRICULATION AUTOMOBILE

La DGI en rupture de stocks

Comme en mars 2012, la Direction générale des impôts (DGI) est en rupture de stocks de plaques d'immatriculation automobile au grand dam des propriétaires des véhicules dont beaucoup attendent d'être servis après avoir payé les frais requis. Une situation née du retard dans l'approvisionnement observé par le fournisseur allemand UTSCHE. Ce dernier, apprend-on, aurait longtemps tergiversé à exécuter la commande de la RDC au profit de celle de l'Australie qui serait de loin plus importante. Ce n'est qu'après des fructueuses tractations avec les responsables de cette firme que la RDC a pu obtenir gain de cause. Un manque à gagner énorme pour la DGI qui évalue à 40% les pertes des recettes mensuelles suite à la carence des plaques d'immatriculation automobile.

Page 19



Des véhicules en circulation sur une avenue de la capitale

**RETOMBÉES
DE L'OPÉRATION
« LIKOFI »**

Kinshasa retrouve petit à petit sa quiétude

La population qui jouit déjà des retombées de l'opération « Likofi » exhorte le commandant de la Légion mobile d'intervention, le général Ngoy Sengelwa, chargé de la deuxième phase de cette action, à poursuivre sans relâche la traque aux « kulunas ». Dans les différents quartiers où ces derniers ont décrété des zones de non droit, le calme est revenu. L'État a repris ses droits dans la ville. L'engagement de la Police nationale à rétablir la sécurité surtout à la veille des festivités de fin d'année sous la houlette du général Ngoy Sengelwa, commandant de la Légion mobile d'intervention, est sans relâche. Les meurtres et autres assassinats à la machette ont baissé d'un cran autant que les bagarres rangées que se livraient ces gangsters sur fond de vols à ciel ouvert. Beaucoup d'entre eux sont vite rentrés dans les rangs en se dépouillant du vieil homme qu'ils incarnaient pour adopter des attitudes conformes à la décence.

Page 17

FINANCEMENT DE EDUCATE A CHILD

Plus de quarante mille enfants déscolarisés vont renouer avec l'école

D'une durée de quatre ans, soit de 2013 à 2017, ce projet sera mené dans onze des quarante sept structures diocésaines de Caritas réparties dans quatre provinces à savoir, le Katanga, le Kasai-Occidental, l'Équateur et la province orientale. L'objectif visé par Educate A Child qui est un programme de la Fondation Education Above All Foundation, est de contribuer à l'amélioration de l'accès des enfants en âge scolaire à une éducation de qualité en République démocratique du Congo. Pour la réussite de ce projet qui permettra de réduire le taux de déscolarisation des enfants en RDC, il sera question de réinsérer annuellement dans les écoles primaires onze mille cinq cent enfants et adolescents évoluant en dehors du système scolaire dont au moins 50% des filles.

Page 18

JOUEUR DE L'ANNÉE 2013 EN AFRIQUE

Trésor Mputu parmi les cinq nominés de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé le 5 décembre 2013, la short-list des nominés pour le titre de joueur africain de l'année 2013 basé en Afrique. On y retrouve un seul Congolais de la RDC, le capitaine du TP Mazembe de Lubumbashi Trésor Mputu Mabi (28 ans), récent finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération devant CS Sfaxien de Tunisie.

Selon le commentaire du site officiel de la CAF, Trésor Mputu devra encore patienter pour apparaître comme un joueur qui aura tout gagné au niveau local en Afrique, puisqu'il n'a pu conduire le TP Mazembe à une victoire finale en Coupe de la Confédération Orange. Les quatre autres nominés basés en Afrique sont Ahmed Fati-Abd El Moneim (39 ans) d'Al-Ahly, Mohamed Aboutreika (35 ans) également d'Al Ahly, Rainford Kalaba (27 ans) du TP Mazembe et Sunday Mba (25 ans) de Warri Wolves du Nigeria.

Page 20

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM réduit son assistance à la RDC



Distribution des vivres dans un Camp des déplacés à l'est du pays

Financé en grande partie par des contributions des volontaires, le Programme alimentaire mondial (PAM) a urgemment besoin de septante cinq millions de dollars d'ici à 2014 pour assurer la continuité de ses opérations dans les six prochains mois. Limitée financièrement, cette agence onusienne est contrainte de réduire ou de suspendre carrément certaines de ses activités en RDC à partir de ce mois. Cinq cent mille personnes vivant dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud Kivu et dans la province Orientale, seront de ce fait exposées à l'insécurité alimentaire à cause des difficultés de financement auxquelles fait actuellement face le PAM.

Pour éviter le pire, l'appel est lancé aux partenaires et autres bailleurs de fonds pour soutenir ce Programme des Nations unies pour qu'il soit en mesure de s'acquitter convenablement de sa mission auprès des populations dans le besoin.

Page 18

ÉDITORIAL

Prémices

Même si le sommet de l'Élysée ne débute qu'aujourd'hui à Paris, on peut déjà tirer plusieurs enseignements des rencontres qui l'ont précédé, en particulier de la conférence qui a réuni mercredi, au ministère de l'Économie et des Finances, de nombreux chefs d'entreprise pour débattre des relations à venir entre l'Afrique et la France.

Premier enseignement : l'Afrique redevient un enjeu majeur pour la France et, de façon plus générale, pour l'Europe. Après avoir été trop longtemps négligée, car perçue de l'extérieur comme un continent en sommeil, elle s'impose soudain par sa vitalité, son appétit de progrès, sa volonté d'aller de l'avant. Et, du coup, les investisseurs qui l'avaient désertée se réveillent avec l'espoir que les liens tissés jadis leur permettront de rattraper le temps perdu.

Deuxième enseignement : les Africains, eux, voient avec un intérêt certain se dessiner ce mouvement, mais ils comptent bien imposer à cette occasion un rééquilibrage de leurs rapports économiques et politiques avec le Vieux Continent. Ils ne viennent pas à Paris en position de quémandeurs, mais avec la volonté d'échanger les marchés émergents qu'ils sont désormais contre un appui réel et non plus théorique des pays riches de l'hémisphère nord.

Troisième enseignement : dans le vaste marchandage qui se dessine, l'Afrique occidentale et l'Afrique anglophone occupent la position de tête, tandis que l'Afrique centrale paraît, elle, très en arrière de la main. Mal comprise par les entrepreneurs qui redoutent manifestement d'être pris dans des crises à répétition, elle souffre également du faible engagement, au moins apparent, des gouvernements et de leurs acteurs économiques.

Quatrième enseignement : il est clair, compte tenu de ce qui précède, que le Bassin du Congo devra sortir de sa torpeur dans les heures à venir s'il veut tirer profit de la grand-messe qui débute aujourd'hui à Paris. Laisser le champ libre à nos frères des autres sous-régions d'Afrique serait une grave erreur au moment précis où la France et l'Europe prennent enfin conscience de la gravité de leurs erreurs passées. Qui se chargera de faire valoir les atouts exceptionnels dont dispose aujourd'hui l'Afrique centrale ?

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

L'OIF évalue les conditions de préparation du scrutin

Sur invitation du comité de suivi des accords de Dolisie, une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) conduite par Cyrille Zogo Ondo, séjourne depuis quelques jours au Congo afin d'évaluer les conditions de préparation des prochaines élections locales.



Les deux parties lors de la séance de travail

Au cours d'une séance de travail, le 4 décembre à Brazzaville, avec les acteurs politiques qui ont pris part à cette concertation, l'OIF a précisé le but de sa mission. Celle-ci consiste en effet à apporter son appui dans la mise en œuvre des recommandations prises à Dolisie. « À ce stade, nous avons privilégié l'écoute, l'échange d'informations parce que notre objectif est d'abord

le comité de suivi, pour faire en sorte que les problèmes qui ont fait l'objet d'échanges à Dolisie, puissent trouver des solutions », a-t-il ajouté.

Le comité de suivi qui a reçu mandat de mettre en œuvre ces recommandations, a sollicité le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, pour l'aider à relever le défi de cette

quels l'accompagnement de la Francophonie peut être utile.

Il sied de rappeler que l'appui de l'OIF se limite au renforcement des capacités intellectuelles dans le cadre de cette réflexion sur le processus électoral, étant donné qu'une meilleure appréhension des problèmes électoraux peut aider à trouver des solutions aux nombreuses questions dans ce domaine. « Le comité de suivi est notre partenaire. Nous n'avons pas reçu mandat d'évaluer ces difficultés, mais nous sommes venus identifier les secteurs qui pourraient mobiliser l'appui de la francophonie au processus électoral pour les années à venir », a indiqué Cyrille Zogo Ondo. Hormis les partenaires multilatéraux et bilatéraux, la délégation rencontrera les chefs religieux et autres acteurs de la société civile « car ces gens dont on ne parle pas et que l'on ne voit pas dans les agitations électorales, jouent un grand rôle », a-t-il poursuivi.

Jean Jacques Koubemba

« ces gens dont on ne parle pas et que l'on ne voit pas dans les agitations électorales, jouent un grand rôle. »

de comprendre ce qui s'est fait depuis Dolisie, puisque nous savons qu'il y a une quinzaine de recommandations qui ont été émises, lesquelles vont dans le sens de l'amélioration du processus électoral », a déclaré le chef de la délégation de l'OIF, Cyrille Zogo Ondo. « Nous sommes venus pour accompagner

mission. Il entend également rencontrer l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile ainsi que les partenaires multilatéraux et bilatéraux comme le Pnud, l'Union européenne, afin d'avoir une meilleure lecture du processus électoral de manière à identifier les secteurs pour les-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombé - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhdas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LÉKOUMOU

Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la municipalisation accélérée

Cette décision a été confirmée le 30 novembre par le comité de suivi que dirige le ministre des Postes et Télécommunications, député de Sibiti, Thierry Lezin Mougalla, en marge de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida.

Le président du comité de suivi de la municipalisation accélérée de ce département, qui conduisait la délégation, s'est félicité de la disponibilité de l'épouse du chef de l'État. « *Votre riche expérience acquise, depuis les précédentes éditions, nous permettra de bénéficier de vos sages conseils* », espère Thierry Lezin Mougalla.

De son côté, la marraine a encouragé les filles et fils de ce département pour cette confiance renouvelée. Antoinette Sassou N'Guesso s'est engagée à donner le meilleur d'elle-même pour jouer le rôle d'interface entre le comité de suivi et le président de la République. « *Comme d'autres départements, le vôtre aussi sera doté d'infrastructures. C'est à vous de jouer. Je vous accompagnerai en jouant le rôle d'interface entre vous et le gouvernement, surtout avec le chef de l'État, pour voir ce qui est difficile à*



Le ministre Thierry Lezin Mougalla s'adressant à la Première dame Antoinette Sassou N'Guesso

faire », a-t-elle assuré. Antoinette Sassou N'Guesso a, en outre, encouragé les femmes à accompagner l'événement et montrer leur volonté de bien faire pour que la fête soit une réussite, comme dans les autres contrées. Elle a, par ailleurs, exhorté toute la population à l'unité et à la soli-

darité, car, a-t-elle poursuivi, « *la fête du 15 août à Sibiti concerne toutes les couches sociales* ». La marraine a insisté sur les questions liées à l'accueil, au logement et à l'alimentation des invités. Tirant les leçons des municipalisations accélérées antérieures, elle a invité ses interlocutrices

à se lancer dans des activités génératrices de revenus. Peu avant cette rencontre, Antoinette Sassou N'Guesso a sillonné la ville de Sibiti pour apprécier l'état d'avancement des travaux de la résidence présidentielle, du stade, où se dérouleront les compétitions sportives, ainsi que du terrain

réservé pour la construction d'un aéroport.

En rappel, Antoinette Sassou N'Guesso avait déjà été marraine des municipalisations accélérées des départements de la Cuvette-Ouest, du Pool et des Plateaux, respectivement en 2011, 2012 et 2013.

Yvette Reine Nzaba

ALIMENTATION

Formation à la fortification de la farine de manioc en micronutriments

Organisé par le Programme alimentaire mondial en collaboration avec le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé avec la société Dutch state mines (DSM), cet atelier de formation s'est ouvert le 5 novembre à Brazzaville.

Renforcer les capacités des membres de la commission nationale de fortification des aliments dans la connaissance du processus à suivre. En effet, selon les données des enquêtes menées en 2012, le taux de prévalence de malnutri-

tion était élevé à 24,4% et le Congo est cité parmi les pays où la consommation de manioc par tête d'habitants est la plus élevée au monde. « *Nous avons déjà eu des consultations avec des différents partenaires, avec le ministère notamment la Commission nationale des fortifications des aliments, des visites sur les terrains avec la commission et les partenaires. Cet atelier nous permet de rassembler les points de vue pour donner une vision commune à tous les participants à ce projet* », a indiqué Stephen Ickamath, consultant pour le

programme alimentaire mondial. Nkouka Nazaire, conseiller à l'Agro-industrie, représentant le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a expliqué que « *Le choix de fortifier la farine de manioc se justifie par la vision du PAM qui entend nourrir les enfants congolais. Cet atelier de formation vient à point nommé.* »

Pour Emily Doe, chargée de bureau du PAM « *Le Programme alimentaire mondial s'engage à rendre les systèmes alimentaires locaux plus efficaces et durables afin d'assurer que même les plus démunis aient toujours accès aux aliments nutritifs. Le PAM a mis en œuvre une politique de distribution systématique de vivres fortifiés en micronutriments afin de combattre les carences nutritionnelles en micronutriments. Il s'agit notamment de l'huile de palme, du sel, le CSB+* »

Le plan d'action 2013-2017 de la commission nationale pour la fortification des aliments en cours de validation, a prévu de fortifier au moins trois autres aliments.

Rosalie Bindika



Les responsables de la formation

PÊCHE

L'implication de la Fao de nouveau attendue

La participation de l'Organisation des nations pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) dans les activités qui seront menées en 2014 permettra de réduire le déficit en poissons.

Le ministre de tutelle, Bernard Tchibambéléla, a informé le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Dieudonné Koguyagda, lors d'une réunion qu'ils ont eue le 5 décembre à Brazzaville. « *Notre démarche consiste à concrétiser notre vision de Poisson pour tous d'ici à 2025. Pour cela nous allons entreprendre l'opération mille étangs par départements et cela suggère que chaque district ait des stations relais pour fournir des alevins aux promoteurs des activités aquacoles* », a souligné le ministre de la Pêche et de l'aquaculture. Et d'ajouter : « *reconquérir l'espace rural en matière d'alimentation et de nutrition qui est de 40.000 tonnes alors que le niveau de consommation est élevé est aussi notre mission* ».

Notons que la contribution des partenaires permettra au ministère de la Pêche de poursuivre l'opération qui consiste à créer 1000 étangs par départements jusqu'à l'horizon 2015, en vue de résorber le déficit

en poisson dans le pays. Le représentant de la Fao a indiqué que cette collaboration permettra également au Congo d'identifier les domaines prioritaires et élaborer un plan d'action complémentaire en tenant compte des programmes en cours d'exécution (Pdarp, Fida...) Il permettra aussi au ministère de la pêche d'élaborer un programme pour amorcer les préoccupations en matière de production de poissons afin pour répondre à la vision du gouvernement « *Poisson pour tous d'ici à 2025* ». Pour aider le Congo à développer ce secteur d'activité qui fait partie de la politique de diversification de l'économie nationale, la Fao va élaborer un programme de développement durable de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec les structures nationales. « *Nous sommes satisfaits d'avoir apporté cette assistance technique. Ce plan sera la base du développement futur de ce secteur de la pêche et de l'aquaculture. Ce plan servira de base pour les partenaires qui veulent se lancer* », s'est réjoui Dieudonné Koguyagda.

Outre la Fao, le Congo compte également sur l'appui des autres partenaires que sont : le Pnud, la Banque mondiale, le Fida et l'Unicef.

Lopelle Mboussa Gassia



JOURNÉE

INTERNATIONALE

DES DROITS DE L'HOMME

L'Union européenne et l'Ambassade de France vous convient à une Conférence-Débat sur:

« LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS LE CADRE JURIDIQUE AFRICAIN »

En présence du Dr Didier PRINCE-AGBODJAN,
Maître de conférence en Droit International à l'Université catholique de Lyon.

SUIVIE D'UN CONCERT-ÉVÈNEMENT AVEC :

CHŒUR CREDO

FB STARS

NEW FEELING

BANA BATÉKÉ

MUNINGU

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO VENDREDI 6 DECEMBRE 2013, 17H30



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e)
Assistant(e) RH

Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression ;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Récépissé ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

-Email : emploi@aerco-cg.com
-Adresse : enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.
Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement :

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA) ;
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC) ;

Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Certificat ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

-Email : emploi@aerco-cg.com ;
-Adresse : Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.
Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *La musique et les arts sont des outils sans frontière d'éducation, de sensibilisation, d'information... Les cultures et les traditions s'identifient ou s'expriment à travers ces canaux.* »

Pierre Claver Mabiala, directeur du festival N'sangu Ndji-Ndji lors de la neuvième édition du festival des musiques et des arts tenue à Pointe-Noire du 5 au 9 juin 2013.

□ « *Les Casques bleus sont de plus en plus appelés à mener des opérations multidimensionnelles visant à aider des pays à passer d'une situation de conflit à un état de paix, tout en s'attachant à protéger les civils, notamment les plus vulnérables d'entre eux : les femmes et les enfants.* »

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, le 29 mai 2013, Journée internationale des Casques bleus des Nations unies.

□ « *L'un des grands défis du continent est de former les jeunes à être responsables. L'Afrique a la chance d'avoir une population jeune par rapport aux pays développés. Nous devrions par conséquent mettre à profit l'énergie, la disponibilité et l'enthousiasme de nos jeunes pour qu'ils contribuent positivement au développement de nos sociétés. Car investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir.* »

Martial De-Paul Ikounga, commissaire des ressources humaines à l'UA, lors du forum des jeunes, organisé du 22 au 23 mai à Addis-Abeba (Éthiopie).

□ « *L'innovation est fondée sur la variété des connaissances et de compétences. Il ne peut y avoir d'innovation sans création de valeur des résolutions des problèmes. C'est ainsi que l'industrie doit avoir la capacité de développer une variété de produits.* »

Olivier Jean-Marie Gaussens, Pr. de l'Université de Caen en France, face aux étudiants de l'ESGAE

□ « *L'opposition doit également contribuer au développement du Congo. Les expériences africaines sont malheureuses, car, malgré le temps que nous passons à l'opposition, nous n'arrivons pas à en tirer des leçons. Une fois au pouvoir, nous faisons pire que nos prédécesseurs.* »

Clément Miérassa, président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), causerie-débat, le 26 mai à Brazzaville.

□ « *Je retiens cet objectif : la France doit doubler ses échanges avec l'Afrique, dans les deux sens, exportations et importations.* »

François Hollande, président de France, le 5 décembre à Paris lors du Forum économique Afrique-France.

□ « *Le tabac est le seul produit de consommation légal qui tue à la fois les fumeurs et les non fumeurs. L'épidémie du tabac peut être évitée par la communauté à travers l'élévation du degré de conscience des humains.* »

Florent Balandamio, conseiller du ministre de la Santé et de la population, le 4 décembre à Brazzaville à l'atelier de lutte contre le tabac

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Les entreprises en charge des travaux confrontées aux difficultés financières

Le constat a été fait par les députés qui, dans le cadre de leur mission de contrôle et d'évaluation de l'action gouvernementale, ont effectué, le 5 décembre à Brazzaville, une visite des chantiers du complexe sportif de Kintélé et du stade d'Ornano.

Cette mission tient au fait que dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances, et ce, avant adoption du budget de l'État exercice 2014, les élus du peuple veulent avoir plus d'éléments pour mieux apprécier les allocations budgétaires à mettre à la disposition du gouvernement au sujet des projets de construction des sites sportifs.

Le président de la commission Économie et finances, Maurice Mavoungou, a indiqué : « *Nous constatons que le coût du projet et les allocations allouées sont conformes à ce que nous avons vu sur le terrain. Nous ne voulons plus rester dans les bureaux et nous contenter des chiffres que nous fait parvenir le gouvernement. Prévu pour juillet 2015, il nous reste 12 mois des travaux avant la tenue des Jeux africains. Nous ne voulons plus de chantiers inachevés, ni être à l'origine de la honte de la République et la partager avec l'exécutif. C'est ainsi que nous sommes venus constater l'état d'avancement des travaux et voir quelles sont les attentes des opérateurs.* »

Cela dit, sur le terrain, les entreprises en charge de la construction du complexe sportif de Kintélé sont actuellement confrontées aux problèmes de trésorerie bien qu'étant en avance de trois semaines par rapport au délai initial. Avant de valider les allocations budgétaires sollicitées par le gouvernement concernant ces chantiers en cours d'exécution, les membres de la commission ont effectué cette mission en vue de s'assurer que les allocations budgétaires demandées par le gouvernement seront suffisantes pour tenir les délais de 2015. Après constat, ils ont promis aux entreprises d'entreprendre des réaménagements dans le budget

exercice 2014 afin de permettre aux entreprises soumissionnaires d'arriver à terme desdits projets.

100 milliards FCFA déboursés pour le complexe sportif de Kintélé

Le projet de réalisation de ce complexe sera exécuté en quatre lots, dont trois en cours d'exécution. Les travaux de ces trois premiers lots ont été estimés à 350 milliards FCFA. Au cours de l'année 2013,



Le stade d'Ornano en construction

100 milliards ont été alloués pour le début des travaux. À cet effet, les entreprises en charge de l'exécution des travaux ont souhaité que les fonds soient mis à leur disposition afin que cette structure sportive soit livrée dans les délais.

Sur ce site, sont prévus, entre autres, les voies d'accès, notamment nautique - donc nécessité d'un embarcadère - et les réseaux divers, principalement l'électricité. Pour ce faire, le coordonnateur technique des Grands travaux, Oscar Otoka, a fait savoir que des dispositions financières doivent être prises afin que ce projet arrive à son terme. « *Actuellement, l'entreprise accuse une grande difficulté de trésorerie* », a-t-il ajouté.

Des difficultés ont été également enregistrées concernant les intempéries et l'expropriation. « *Il y a de l'anarchie dans les quartiers périphériques et nous avons des problèmes pour connaître les véritables propriétaires. Le dossier avait fait l'objet d'une évaluation et nous avons besoin de 144 hectares pour ce complexe. Après le passage de la commission, on se retrouve avec*

171 hectares : il y a donc eu des intrus. L'avantage c'est que nous connaissons la superficie dont nous avons besoin, donc le nombre de parcelles. Les propriétaires fonciers ayant appris cette nouvelle, ont vendu une parcelle à plusieurs personnes », a expliqué Oscar Otoka.

Retard dans l'aménagement du stade d'Ornano

Au départ il était prévu la construc-

tion d'une seule tribune au stade d'Ornano. En cours de réalisation, suivant les exigences du Comité d'organisation des Jeux africains, il a fallu inscrire la construction d'une deuxième tribune dans le projet. En conséquence, les crédits décidés l'année dernière ne correspondaient pas aux ajouts qui ont été faits, ce qui a causé du retard dans ce chantier. À ces tribunes, il faut par ailleurs ajouter une toiture de la piste de jeu, une tribune d'honneur et une tribune publique de 1.800 places. « *Nous sommes actuellement à 30% de nos prévisions. Nous avons fini le premier module de gradins sur un ensemble de trois modules. Ce projet est complexe. Nous avons commencé au mois de mars de cette année et nous comptons achever les travaux en janvier 2015. Nous sommes également confrontés aux problèmes de financement, car pendant que l'on rédigeait le nouveau marché, il y a eu cessation de paiement. Le montant alloué représente approximativement le 1/10ème du montant de l'offre* », a indiqué l'ingénieur en charge du projet, Olivier Mukendi.

Josiane Mambou Loukoula

FINANCES

L'ARMP met en place son site www.armp.cg

Le site Internet bilingue (français et anglais) a été lancé le 5 décembre à Brazzaville, par le directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), David Martin Obami.

Canal d'information et de communication essentiel, le site web de l'ARMP est installé conformément aux dispositions du décret 2009, en son article 3, garantissant l'information au public et aux opérateurs économiques, sur les procédures de passation des marchés publics. Sur ce site Internet déjà opérationnel, sont publiés tous les supports d'information tels que les avis d'appels d'offres, les résultats d'attribution des marchés, les

montants proposés et les délais d'exécution des travaux.

Ce site web donne désormais la possibilité aussi bien au public, qu'aux opérateurs économiques, aux maîtres d'ouvrages et maîtres d'ouvrages délégués, de s'informer régulièrement et en temps réel, sur les questions de passation des marchés publics. Il s'agit notamment des statistiques sur les marchés publics, des plans des marchés publics ainsi que des programmes annuels de formation de cette institution de régulation.

Bilingue, ce site est donc consultable à la fois en français et en anglais, en vue de permettre aux

opérateurs économiques expatriés qui ne maîtrisent pas le français, de s'informer en anglais. Donnant les caractéristiques du site, David Martin Obami a exhorté ses administrés à bien le gérer. « *À propos du site Internet, il est recommandé de bien le gérer, pour assurer la publication de toutes les informations relatives à la passation des marchés publics* », a-t-il recommandé.

Le lancement du site www.armp.cg a eu lieu en présence de plusieurs opérateurs économiques et des responsables des cellules de passation des marchés publics.

Firmin Oyé

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de distribution des produits pétroliers recherche, pour renforcer sa direction, un Directeur Commercial et un Directeur d'Exploitation, remplissant les critères ci-après :

1-Directeur Commercial :

Missions :

- Coordonner et impulser les activités commerciales des services et antennes
- Elaborer les stratégies de développement commercial
- Organiser la force de commerciale

Profil exigé :

- Formation supérieure BAC +4 ou 5
- Expérience professionnelle de + de 5 ans dans le domaine commercial et marketing
- Bonne Connaissance de SAP, Word et Excel
- Excellente connaissance en Français et en Anglais

2-Directeur D'exploitation :

Missions :

- Elaborer et mettre en place le programme d'investissement à court et à moyen terme des installations du réseau de distribution et des clients réseau ;
- Superviser et/ou veiller à l'entretien et à la maintenance des installations et équipements ;
- Faire appliquer les procédures d'exploitation des installations opérées par ou pour le compte AFRIC ;
- Superviser et s'assurer de la disponibilité du produit en coordination avec la société de logistique ;

- Gérer la relation avec les partenaires ;
- Veiller à la livraison des commandes et superviser l'activité du personnel impliqué dans la livraison des produits ;
- Participer à la réception des travaux des installations et constructions neuves.

Profil exigé :

- Formation supérieure BAC +4 ou 5
- Expérience professionnelle de + de 5 ans dans le domaine d'exploitation et logistique
- Bonne Connaissance de SAP, Word et Excel
- Excellente connaissance en Français et Anglais

Les dossiers de candidature qui doivent contenir les éléments ci-après sont à déposer aux personnes suivantes :

À Brazzaville : Mme Erika DIATSOUKA sis Immeuble des MUCODEC (face CNSS) 3^e étage - Réception

À Pointe-Noire : Mme Chantal MALONGA sis Immeuble CNSS (face ex-Score) Entrée C 6^e étage -

Réception

- 1-Un curriculum vitae
- 2-Une lettre de motivation manuscrite
- 3-Les différentes attestations de service
- 4-Une copie légalisée des diplômes
- 5-Un extrait d'acte de naissance
- 6-Un certificat médical d'aptitude

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 16 décembre 2013.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 003/MSP/PRHBG/2013

Pour la fourniture, le transport, l'installation des équipements médicaux et non médicaux, des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital blanche gomes (phase 2)

1. Le gouvernement de la République du Congo, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) ont conclu des accords de prêt, destinés à contribuer au financement de la deuxième phase de l'hôpital Blanche Gomes.

Le Gouvernement a l'intention d'affecter une partie des Financements aux paiements éligibles dans le cadre du contrat visé par le présent Appel d'Offres (« AO »). Tous les paiements effectués dans le cadre du contrat envisagé seront soumis, à tout égard, aux Termes et Conditions de l'accord et des documents connexes, y compris les restrictions d'utilisation des Financements et les conditions de décaissement des Financements. Aucune partie, autre que le Gouvernement ne peut se prévaloir de droits conférés par l'accord ni prétendre au produit du Financement.

2. La Cellule d'Exécution du Projet invite, par le présent appel d'offres international, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté, pour la fourniture, le transport et l'installation des équipements médicaux et non médicaux des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital Blanche Gomes en lot unique

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures de la BADEA ou / du système international d'appel d'offres

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès de la Cellule d'Exécution du Projet et peuvent examiner /acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 10h et 15h 00.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français, à partir du 04 Décembre 2013 à l'adresse ci-

après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 250 000 francs CFA d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées en hors toutes taxes (HTT) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 11 Février 2014 à 13 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de Quatre vingt millions (80 000 000) francs C FA. La garantie de l'offre peut être libellée dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 11 février 2014 à 15 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :

Projet de Réhabilitation de l'Hôpital Blanche Gomes
Cellule d'Exécution du Projet
Bureau du Coordonnateur
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
Tel : (+242) 05 566 60 64 / 06 666 60 64
E-mail : mahima_nicolas@yahoo.fr
Centre -ville / Brazzaville -CONGO.

Fait à Brazzaville, le 02 décembre 2013

Le Coordonnateur
Nicolas MAHIMA

SANTÉ

Une formation sur les méfaits du tabac

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte anti-tabac, un atelier de formation sur les dispositions et directives de l'article 5.3 a été ouvert, le 4 décembre, au ministère des Affaires étrangères, par le conseiller à la population de la santé, Florent Balandamio.

La rencontre qui regroupe les membres de la société civile et les professionnels de l'information, a programmé un certain nombre de communications, notamment : la toxicité économique et sociale de l'industrie du tabac ; la convention cadre pour la lutte anti-tabac de l'OMS ; un engagement international et national pour l'ensemble du gouvernement et pour les instances décisionnelles nationales et régionales ; l'industrie du tabac, une industrie prédatrice condamnée et condamnable : historique de l'article 5.3 de la convention ; l'ingérence de l'industrie du tabac sur les différentes mesures de la convention : illustration de la situation en Afrique.

Sylviane Ratte, conseillère technique contrôle du tabac de l'Union, une association internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, a souligné que l'épidémie du tabac était créée par l'homme et soutenue par l'industrie du tabac. Cette dernière commercialise des produits qui tuent la moitié des consommateurs. Elle viole régulièrement les lois, ment et désinforme l'opinion publique et les décideurs depuis des décennies.

Ouvrant les travaux, le conseiller à la population de la santé, Florent Balandamio, a rappelé que le tabac était l'un des fléaux les mieux connus des scientifiques malgré qu'il continue à faire de nombreuses victimes. « *Le tabac est le seul produit de consommation légal qui tue à la fois les fumeurs et les non fumeurs. L'épidémie du tabac peut être évitée par la communauté à travers l'élévation du degré de conscience des humains. À ce jour, la consommation du tabac est encore élevée et cause plus de 6 millions de morts dans le monde* », a avancé Florent Balandamio. Rappelons que l'engagement du Congo dans la lutte anti-tabac a été ratifié le 2 janvier 2006

D'après les prévisions de l'OMS d'ici à 2030, le tabac sera la principale cause de décès et d'incapacité, avec plus de 10 millions de morts par an et 90% de décès en Afrique. Et Florent Balandamio de conclure en invitant les participants à présenter les effets nocifs du tabac aux populations, pour leur protection sanitaire, par le biais des fondations et des bases d'une politique de réglementation de lutte anti-tabac acceptable.

Lydie Gisèle Oko

Programme des obsèques de monsieur Mampouya Dominique décédé le 23 novembre 2013 à Libreville (Gabon)



Vendredi 6 décembre 2013

-arrivée du corps par le vol Tac à 22h, suivi du dépôt de la dépouille mortelle à la morgue municipale de BZV

Samedi 7 décembre 2013

-10h levée de corps à la morgue municipale de BZV, suivi du recueillement et d'une messe de requiem sur place

-12h départ pour le cimetière du Centre-ville

-Fin de la cérémonie

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

300 éléments de la Garde républicaine sont sensibilisés

Le Conseil national de lutte contre le VIH/sida (CNLS) a organisé le 5 décembre, en partenariat avec l'unité de lutte au sein des Forces armées congolaises, une journée de sensibilisation à la caserne du 1er bataillon de la Garde républicaine (GR) à Mpila.

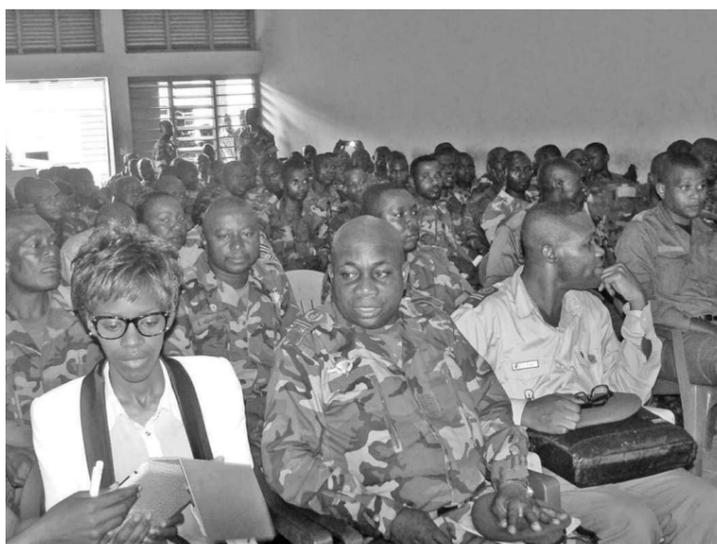
Cette campagne organisée dans le cadre de la Journée mondiale de

autres, la réduction des risques de transmission de cette pandémie chez les militaires, tout en les aidant à changer de comportement et de mentalité. Ainsi, pendant près de deux heures, les participants et les animateurs ont échangé sur les modes de transmission et de prévention contre la maladie du millénaire.

gens qui sont souvent jeunes. Il vise aussi à convaincre les soldats à se protéger contre cette maladie universelle, surtout dans un pays comme le Congo situé au sud du Sahara, où le taux de contamination est très élevé. « *Vous êtes sans ignorer qu'une troupe qui est contaminée par cette pandémie n'est plus opérationnelle. Pour une grande pandémie comme le sida, cette campagne de sensibilisation est nécessaire puisque c'est un lieu de conscientisation. Votre communication tend à leur faire changer de comportement sur tous les plans. Le danger est réel, et je vous remercie d'avoir ciblé notre structure pour essayer de faire passer le message à nos soldats* », s'est-il réjoui.

Grand bénéficiaire de cette sensibilisation, le commandant du 1^{er} bataillon de la GR, le colonel Étienne Mossa, a eu des mots justes pour encourager l'initiative du CNLS : « *Après votre premier passage, il y a deux ans, notre désir le plus ardent avait été de vous revoir par rapport à la première instruction qui, du reste, nous avait délecté avec grande satisfaction, épargnant ainsi de la mort et autres risques l'ensemble de mon personnel. Nous vous attendions comme les disciples attendent le retour de Jésus-Christ.* »

Parfait Wilfried Douniama



Les militaires suivant la communication. crédit photo Adiac

lutte contre le VIH/sida célébrée le 1^{er} décembre de chaque année, a concerné 300 éléments de la GR (officiers, sous-officiers et militaires de rang). Elle visait, entre

Selon le directeur de l'instruction de la GR, le lieutenant-colonel Nguélengo-Itoua, ce séminaire a un intérêt indéniable parce qu'il est destiné aux militaires, des

Les policiers du commissariat central de la Tsiémé sensibilisés sur la pandémie

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida et de la Journée internationale de la déclaration universelle des droits de l'homme, l'Association pour les droits de l'Homme et l'univers carcéral (ADHUC), a organisé le 5 décembre à Brazzaville, en partenariat avec le ministère de la Justice et des droits Humains et le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), un séminaire de sensibilisation aux dangers de la maladie.

Organisé sur le thème : « *Objectif zéro : zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination, zéro décès lié au sida* », le séminaire avait pour but de sensibiliser les policiers aux

être atteints de la maladie, par l'usage notamment du préservatif. Au cours de cette rencontre, le modérateur de la séance, Kevin Ngagnani Mviri, a présenté à l'auditoire, les connaissances de base de la maladie et les attitudes à observer face à celle-ci. Plusieurs thèmes ont été développés à cette occasion, au nombre desquels : les connaissances de base sur le VIH/sida ; les droits et les devoirs des personnes vivant avec le VIH/sida.

Interrogé sur les leçons à tirer de ce séminaire, un des participants a retenu : « *C'est une très bonne chose dans la mesure où beaucoup de citoyens ignorent les conséquences inéluctables de la maladie. Nos impressions ne peuvent être que bonnes, dans la mesure où l'on nous informe sur toutes les modalités d'at-*

traper le sida, comment se protéger et comment avoir un corps sain. »

Il faut également signaler que sous l'impulsion du ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka, un guide d'information sur les droits des personnes vivant avec le VIH ainsi qu'un guide de vulgarisation de la loi relatif au VIH/sida, ont été élaborés avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et du secrétariat exécutif du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS). En outre, avec le soutien de ce dernier, plus particulièrement de la Secrétaire exécutive, Marie Francke Puruehnce, le processus d'élaboration des textes d'application de la loi sur le VIH/sida a été engagé.

Jean Jacques Koubemba

Faites le
"Coup Double"
Soyez présent dans les Capitales les Plus Branchées d'Afrique Centrale à travers vos Guides Pratiques



+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

MÉDIAS

Les journaux « La Griffie », « Le Nouveau Regard » et « La Vérité » interdits de parution

Le collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) qui s'est réuni en session extraordinaire le 5 décembre à Brazzaville, a prononcé l'interdiction formelle de parution à trois hebdomadaires, ci-dessus cités, paraissant à Brazzaville.

L'organe de régulation des médias leur reproche la publication des articles diffamatoires offensant les chefs d'État et les agents diplomatiques ; l'atteinte à la sûreté nationale ainsi que la persistance dans la manipulation de l'opinion publique, par la diffusion d'informations dénuées de tout fondement.

D'autres motifs justifient également cette sanction, entre autres : diffamation dirigée contre la mémoire des morts ; récidive dans la diffusion des informations qui ne concourent pas à la consolidation de la paix et de l'unité nationale ; récidive dans l'incitation à la violence et à la division ; récidive dans la déformation ou l'altération des faits pour surprendre la bonne foi de quiconque. Par ailleurs, le CSLC a déploré ces dérives professionnelles ré-

currentes qui perdurent dans le contexte actuel d'assainissement du paysage médiatique congolais. Le Conseil a exhorté l'ensemble des promoteurs et professionnels des médias à œuvrer pour une bonne pratique du journalisme, devant servir à informer plutôt qu'à désinformer.

Au nombre des articles séditieux ayant conduit le collège des membres du CSLC à prononcer l'interdiction de ces trois hebdomadaires, citons notamment : « *Les dictatures et tortionnaires africains : Robert Mugabé, Paul Biya, Denis Sassou N'Guesso et Idriss Deby sont-ils sauvés* » ; « *Sassou N'Guesso devrait également arrêter tous les criminels des disparus du Beach et les tortionnaires des innocents du 4 mars* » ; et « *Trop de braves sont tombés* ».

Le collège des membres du CSLC, se fondant sur les prérogatives d'autosaisine, a fait un examen minutieux de l'effectivité des cas de violation manifeste de la loi, faits constitutifs de délits de presse commis par les journaux précités.

Roger Ngombé

CRISE CENTRAFRICAINE

L'ONU opte pour une intervention française

Le conseil de sécurité de l'ONU a adopté jeudi, à l'unanimité, une nouvelle résolution autorisant la France à intervenir en appui de la Misca (la Mission internationale de soutien à la Centrafrique).

La résolution autorise les Forces françaises en République centrafricaine à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir la Misca dans l'exercice de son mandat. Le texte est placé sous le chapitre 7 de la Charte de l'ONU qui prévoit le recours à la force. La résolution demande aussi au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de présenter dans les trois mois un rapport donnant des recommandations pour une « transformation éventuelle de la Misca en opération de maintien de la paix de l'ONU » si les conditions politiques et de sécurité dans le pays le permettent.

La résolution prévoit aussi la création d'une commission d'enquête sur les droits de l'homme, un embargo sur les armes à destination de la Centrafrique et la menace de sanctions ciblées contre les responsables d'exactions et ceux qui tenteraient de bloquer la transition politique en République centrafricaine. La résolution donne également mandat à la Misca de se déployer pour une période de douze mois avec une clause de révision au bout de six mois afin de protéger les civils et de rétablir l'ordre et la sé-

curité par les moyens appropriés.

La Misca doit atteindre 3 600 hommes à effectif plein mais n'en compte pour l'instant que 2 500. La France a déjà déployé 600 hommes et entend renforcer ses effectifs. La Misca sera financée par un fonds fiduciaire alimenté par des contributions volontaires.

La République centrafricaine est plongée dans le chaos depuis le mois de mars dernier lorsque le mouvement des rebelles Séléka a évincé le président François Bozizé du pouvoir. Depuis lors, de centaines de personnes ont perdu la vie et la situation a causé de milliers de déplacés et de sans-abris. Pas plus tard que ce 5 décembre, la situation sécuritaire à Bangui s'est fortement dégradée aux premières heures de la journée. Des éléments des milices d'auto-défense anti-balakas appuyés par d'anciens militaires fidèles à l'ex-président François Bozizé ont mené plusieurs attaques. Des pillages et des exactions ont été signalés dans divers endroits de la ville. Selon le général Babacar Gaye, représentant spécial de Ban Ki-moon en Centrafrique, le bilan provisoire des affrontements s'élèverait à près de 40 morts, tandis que Jeune Afrique publiait sur son site Internet que ces affrontements auraient entraîné près de 80 décès.

Tiras Andang

CONGO-FRANCE

Yamina Benguigui rend hommage aux enseignants de la langue française

En séjour de travail en République du Congo, la ministre française déléguée, chargée à la Francophonie, Yamina Benguigui, a échangé avec les élèves enseignants et le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Armand Mouyikoua, sur l'action de la France au Congo. L'échange s'est déroulé en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, à la Grande Bibliothèque universitaire

« Je veux donc rendre hommage, à travers vous, à tous les enseignants congolais qui font vivre l'idéal des pères fondateurs de la pédagogie, qui, comme le disait Rousseau, consiste avant tout à "former des hommes". Vous avez choisi d'utiliser le français comme véhicule privilégié de cette formation humaniste. La France est au côté des nations africaines pour soutenir la francophonie à travers la formation des enseignants », a-t-elle déclaré, en indiquant qu'il existait des gisements formidables d'expérience parmi le million de professeurs de français qui peuplent l'espace francophone.

Lancement du programme « 100 000 professeurs pour l'Afrique » en mars 2014

Yamina Benguigui a également annoncé que le président de la République française, François Hollande, accorde une attention particulière à ce programme « 100 000 professeurs pour l'Afrique » et a souhaité lancer officiellement le programme à l'Élysée le 20 mars prochain à l'occasion de la Journée de la francophonie. Elle



Georges Moyen, Yamina Benguigui, Jean François Valette et Armand Mouyikoua

a, par ailleurs, confirmé que le Congo-Brazzaville avait été choisi pour être une des clés de voûte du plan de relance du français en Afrique à travers ce programme. Le volet congolais de ce programme sera lancé par elle-même en 2014. Ce programme met, a-t-elle ajouté, le numérique et la formation à distance au cœur du dispositif de formation : « *Formés en France et en Afrique, des tuteurs transmettront à tous les professeurs de français les savoirs acquis dans les centres de formations initiales et*

continues. L'espace francophone est un espace de mobilité pour les idées et les connaissances ; il n'y a pas de plus noble vocation professionnelle. »

La ministre française à la Francophonie a aussi rappelé les trois composantes de ce programme. Il s'agit de l'audit du système éducatif congolais dans le but d'identifier les besoins, les réponses aux besoins exprimés par une formation et le partage d'expérience Sud-Sud. Des audits permettront, a expliqué la ministre française,

à des experts congolais et francophones de poser un regard commun sur l'amélioration des ressources pédagogiques et de définir de nouveaux outils de formation à distance. « *Des tuteurs formés au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres serviront de point d'appui à l'utilisation de ces outils. L'Institut français mettra en place le réseau « VIZAMONDE » qui permet aux enseignants de communiquer librement entre eux et d'échanger les meilleures pratiques pédagogiques.* »

« C'est à l'école que se joue tous les jours ce défi »

Selon elle, les célébrations de l'Année de l'éducation au Congo est une belle occasion de travailler ensemble à la réussite du défi francophone que les démographes annoncent : en 2050, c'est 800 millions de locuteurs de français dont 80 % situés en Afrique qui pourraient peupler l'espace francophone. Pour que cette promesse se réalise, a-t-elle poursuivi, il faut veiller au quotidien à la transmission de la langue commune (française) aux plus jeunes générations. « *C'est à l'école que se joue tous les jours ce défi. Vous êtes donc, en tant que professeurs les gardiens de la qualité du français transmis aux plus jeunes et au Congo, votre université possède ce rôle de pépinière de formation des futurs enseignants. Vous êtes donc en première ligne pour accompagner la formation de ceux qui ont choisi ce qui est au départ une vocation mêlant générosité dans la diffusion des connaissances et confiance en son prochain : mettre en réseau ces enseignants du monde entier* », a-t-elle fait entendre.

Yamina Benguigui a enfin rappelé que depuis dix ans la France avait investi 750 millions d'euros pour la construction d'écoles et la formation d'enseignants en Afrique et a fourni un effort supplémentaire en engageant plus de 140 millions d'euros en Afrique pour la francophonie cette année.

Parfait Wilfried Douniama

FORUM ÉCONOMIQUE AFRIQUE-FRANCE

François Hollande annonce la création d'une « fondation franco-africaine pour la croissance »

C'est en présence de ses homologues africains, l'Ivoirien Alassane Ouattara, le Sénégalais Macky Sall et le Tanzanien Jakaya Kikwete, que le président français, François Hollande, a clôturé le Forum pour un nouveau modèle économique de partenariat entre l'Afrique et la France. Plusieurs idées neuves ont été dévoilées par le chef de l'État français.

« Je retiens cet objectif : la France doit doubler ses échanges avec l'Afrique, dans les deux sens, exportations et importations », a déclaré le chef de l'État français. La France pourrait également doubler les aides et les concours à destination de l'Afrique en mettant « 20 milliards d'euros à la disposition de projets de développement sur les cinq prochaines années contre 10 milliards entre 2008 et 2013 ». François Hollande a aussi mis en avant la formation professionnelle et le partage des technologies, deux éléments qui répondent aux attentes africaines.

Cette décision du président français s'appuie sur le rapport de Hubert Védrine « Afrique France : un par-

tenariat pour l'avenir », présenté quelques heures plus tôt au ministre français de l'Économie et des finances, Pierre Moscovici.

Les principes du partenariat entre l'Afrique et la France

François Hollande fonde le nouveau partenariat économique entre l'Afrique et la France sur trois principes : la co-localisation, la transparence et l'engagement dans la durée. La co-localisation pour que « l'investissement qui va se porter dans toute l'Afrique, francophone, anglophone, lusophone, arabophone, puisse avoir un effet en France ; la transparence dans les mécanismes d'aide au développement et dans les appels d'offres ; et enfin l'engagement dans la durée [...], il ne faut pas rechercher tout de suite le retour de ce qui a été investi ».

Création d'une fondation franco-africaine qui sera dirigée par Lionel Zinsou

Autre idée neuve de François Hollande qui s'appuie sur les propositions du rapport Védrine : la création d'une fondation franco-africaine pour



François Hollande

dynamiser la croissance en 2014. Il a appelé les entreprises françaises à investir sans attendre en Afrique, « le continent de l'avenir », et a indiqué que la relation avec le continent africain ne devait pas être à sens unique. Une nouvelle approche de la part d'un chef d'État français, qui modifierait la perception que certains Français ont des Africains. Cette fondation, qui « verra le jour dès l'année prochaine, c'est-à-dire

très bientôt », sera destinée à la promotion des talents des deux continents. « Nous aurions, à ce moment-là, les intérêts publics et privés français et africains qui pourraient se retrouver pour promouvoir les talents des entreprises de nos deux continents », a expliqué le président français, soulignant que « cette organisation placera la formation professionnelle et le partage technologiques au cœur du partenariat. » Le ban-

quier d'affaires béninois Lionel Zinsou « a accepté d'en diriger la préfiguration », a précisé François Hollande. Seront associés au projet le Medef international et Business Africa.

Assouplissement des conditions d'obtention de visas économiques

La quatrième annonce de François Hollande s'inspire aussi du rapport Védrine. Il s'agit de l'assouplissement des conditions de délivrance des visas aux chefs d'entreprise, étudiants et artistes africains, qui se sentent de plus en plus marginalisés et soupçonnés sans distinction d'être de potentiels immigrants. Ce forum, dont l'objectif principal était de lancer une offensive économique dans un contexte de forte concurrence avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs en Afrique où la France a perdu des parts de marchés, précède le Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique qui réunira une quarantaine de chefs d'État africains et leur homologue français, les 6 et 7 décembre.

Noël Ndong

SANTÉ

La Suisse accueille le premier « Novartis Africa Day »

Les cadres dirigeants de Novartis se réunissent ce jeudi 5 décembre à Bâle, à la faveur du premier « Novartis Africa Day ». L'activité s'inscrit dans le cadre de la promotion des objectifs de Novartis (NVS) visant à proposer des solutions thérapeutiques innovantes destinées à répondre aux besoins en constante évolution des patients et des populations.

Selon un communiqué, les participants vont passer en revue « le travail mené par l'entreprise en Afrique, notamment l'activité commerciale croissante, les approches innovantes visant à étendre l'accès à des médicaments abordables et de haute qualité, le développement des talents au niveau local » et la « Malaria Initiative » de Novartis.

Le « Novartis Africa Day » est donc une opportunité pour mettre en lumière les initiatives de l'entreprise pour étendre l'accès aux soins de santé. Cela obéit à la politique de Novartis qui déploie diverses activités sur le continent

africain, avec pour objectif de devenir l'entreprise leader dans le domaine de la santé sur le continent. En effet, cette société propose un portefeuille diversifié de produits susceptibles de satisfaire au mieux ces besoins : médicaments novateurs, soins ophtalmiques, médicaments génériques peu coûteux, vaccins, instruments de diagnostic, produits de santé en vente libre et produits vétérinaires. Novartis est le seul groupe international à occuper une position de leader dans ces domaines. « Novartis adopte une approche axée sur les résultats en se focalisant, au-delà des solutions thérapeutiques, sur les nouvelles technologies, les nouveaux modèles commerciaux, l'éducation et la formation », souligne Joseph Jimenez, Chief Executive Officer de Novartis, qui ouvrira la manifestation. « Le continent supporte de plus en plus le double fardeau sanitaire des maladies transmissibles et non transmissibles et, dans ce contexte, nous sommes convain-

cus de pouvoir faire la différence en améliorant la vie à l'heure où la demande de soins de santé augmente », ajoute-t-il.

Des experts estiment que les difficultés de l'Afrique en matière de soins de santé sont aggravées par le développement des maladies non transmissibles, qui place le continent face à un double défi. Pour tenter de remédier à cette situation, Novartis met en œuvre des modèles commerciaux innovants en s'appuyant sur de nouvelles technologies et en développant l'éducation et la formation en matière de soins de santé. L'entreprise espère que les pays africains, où l'on anticipe une augmentation substantielle de la classe moyenne, devraient constituer le prochain marché à forte croissance.

L'action de Novartis, et plus particulièrement la tenue du premier Novartis Africa Day, sont saluées par les populations africaines, continent qui se heurte à d'immenses difficultés dans ses efforts

pour fournir des soins de santé adéquats à sa population. L'Afrique, notons-le, abrite un septième de la population mondiale et supporte un quart du fardeau mondial des maladies. Fort malheureusement on n'y trouve que 2 % du nombre mondial de médecins et les dépenses de santé dans le continent représentent moins de 1 % des dépenses de santé mondiale. Quant à l'espérance de vie, en Afrique, elle est inférieure de quinze ans à la moyenne mondiale. Le continent est aussi à un tournant dans la mesure où il commence à être confronté à un double fardeau sanitaire : d'une part, les maladies transmissibles comme la malaria, fléau historique en Afrique, et d'autre part, les maladies non transmissibles comme le diabète, qui se développent en raison des changements de style de vie. Les faibles niveaux de sensibilisation à la maladie, les infrastructures obsolètes et le manque de réseaux de distribution viennent encore

accentuer les problèmes. Signalons que Novartis déploie diverses activités sur le continent africain, avec pour objectif d'y devenir l'entreprise leader dans le domaine de la santé. Parmi les programmes qui seront évoqués dans le cadre de ce premier Novartis Africa Day figurent les « Health Shops » de Sandoz en Zambie, la Malaria Initiative de Novartis et SMS for Life. Les « Health Shops » de Sandoz peuvent potentiellement toucher plus de 2,5 millions de patients sur les quatre prochaines années. Dans le cadre de sa « Malaria Initiative », Novartis a fourni à prix coûtant plus de 600 millions de traitements antipaludiques dans plus de 60 pays où la malaria est endémique. Enfin, s'agissant de ces mêmes traitements, « SMS for Life » a réduit les temps d'attente de trois mois à quelques jours dans trois districts de Tanzanie, où les ruptures de stock sont passées de 79 % à moins de 26 %.

Nestor N'Gampoula

SAPHIR PIZZA

**Tous nos Pizza à
6.000frs**

**Livraison
domicile +
1000frs**

**Tel : 22 600 34 03/
05 602 21 19**

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro
sécurise vos biens
et vos activités selon
vos besoins et votre
budget.



Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Léopold Sédar SENGHOR - Bâtiment Cotecna / Pointe Noire
Tél : (242) 05 007 12 00

Brazzaville :
Marché Fleuve / Ville
Tél : (242) 05 012 95 54

Agence Générale SICR
Centre - ville / Pointe Noire
Tél : (242) 05 022 20 00

**Weekend
NON STOP !!!**



Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*1/0700K	300 FCFA
100 minutes	*1/0710K	500 FCFA

Parlez plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.warid.cg 04 480 01 22 ou 120

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS  

www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200S : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA TTC



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 06 6777 888 - 06 668 80 80
 POINTE-NOIRE: Avenue Moc Katt Matou - après Rond Point Kassel - Tel: 04 463 63 63 - 06 968 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

ANNIVERSAIRE 40 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tel : (242) 22 281 92 92 / 22 281 40 67

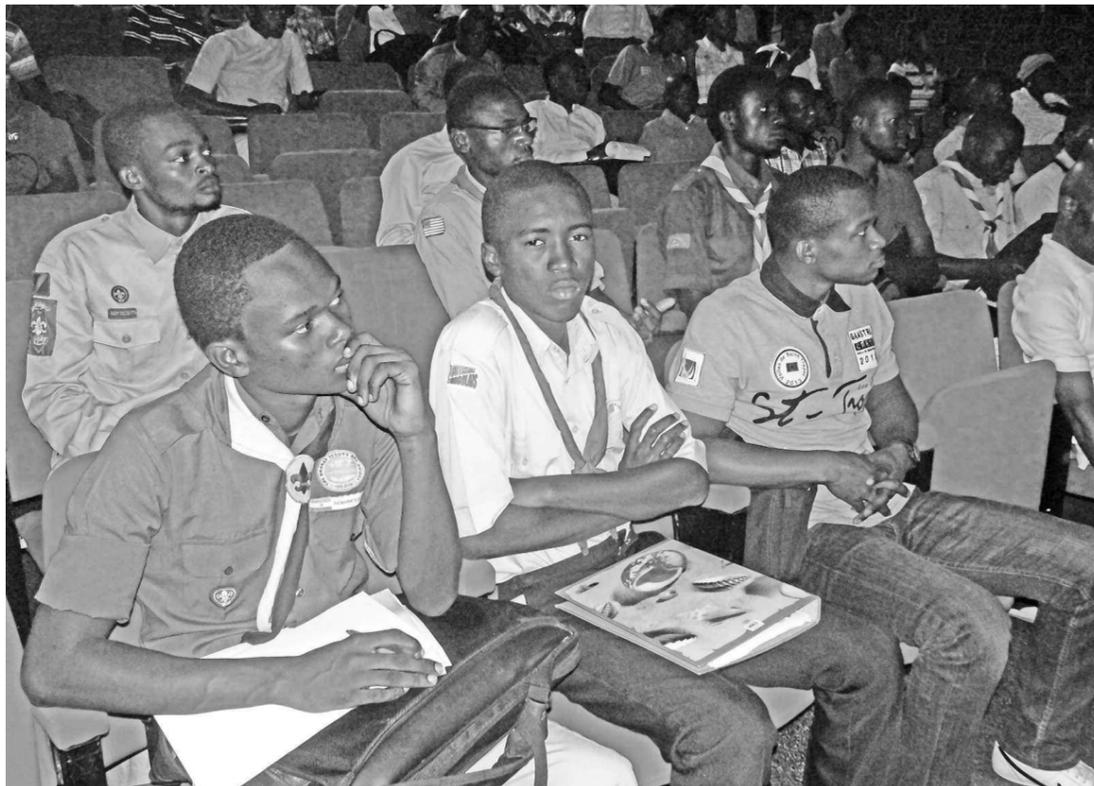
www.irc-congo.cg

JOURNÉE INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES

Le gouvernement invite la jeunesse congolaise à s'engager dans le volontariat

Dans sa déclaration rendue publique ce jeudi 5 décembre, à l'occasion de la journée mondiale co-organisée au Congo par le gouvernement, l'ambassade de France au Congo, le Pnud et les ONG et associations, le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique interpelle les jeunes.

« Notre souhait serait de voir davantage de jeunes s'engager dans le volontariat afin de donner un peu de leur temps et de leurs compétences au service des autres. Célébrer la Journée internationale du volontariat, c'est accepter d'être au service de l'autre et se définir comme être de services », a expliqué Jean Luc Moutou, conseiller à la jeunesse du ministre de tutelle. Il s'est adressé aux jeunes volontaires à l'occasion d'une causerie débat organisée pour la circonstance à l'Institut français du Congo. Il a, par ailleurs, salué l'engagement de ceux qui s'activent aujourd'hui dans le mouvement du scoutisme et contribuent efficacement au processus de rétablissement de la paix et du développement durable du Congo.



Des jeunes volontaires lors du débat organisé à l'Institut français du Congo

Des jeunes volontaires, venus de plusieurs ONG et associations du Congo mais également de France, ont témoigné passer des moments de partage et de découverte dans les mouvements de volontariat.

« C'est une expérience très enrichissante dans la mesure où nous rentrons en contact avec des communautés. Nous nous mettons à la place des personnes que nous accompagnons. J'invite ceux qui ne

se sont pas encore engagés à le faire », s'est réjouie Leticia Loko qui œuvre dans le volontariat en milieu communautaire dans le département du Pool. L'ambassadeur de France au Congo, Jean-

François Valette, qui était présent à la cérémonie, a également encouragé la jeunesse, tant du Congo que de France, à adhérer aux mouvements volontaires. Il a également promis l'appui de son pays.

Le thème cette année était : « Jeunes mondiaux actifs ». Dans sa déclaration, l'administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Helen Clark encourage les volontaires du monde entier à demeurer persévérants. « En cette Journée internationale des volontaires, j'encourage tous les jeunes à mobiliser leur énergie et leurs talents en se portant volontaires », peut-on lire.

Rappelons que la Journée internationale des volontaires a été adoptée le 17 décembre 1985 par l'Assemblée générale des Nations unies à travers sa résolution 40/212. Depuis lors, les gouvernements, les agences du système des Nations unies et les organismes civils se joignent aux volontaires du monde entier chaque année le 5 décembre.

Tiras Andang



La SNPC, Parrain officiel des soutenances des 30^{es} Thèses de Doctorat en médecine et des mémoires de Licence en sciences de la santé



Brazzaville, le 5 décembre 2013

La SNPC a annoncé aujourd'hui qu'elle parrainera les 30^{es} soutenances de **Thèses de Doctorat en médecine et des mémoires de Licence en sciences de la santé** de la Faculté de Médecine de Brazzaville.

45 étudiants de la faculté des Sciences de la Santé de l'Université Marien Ngouabi défendront, du 09 au 12 décembre prochain, dans la capitale congolaise, leur thèse de fin d'étude.

À cette occasion, le Professeur Jean-Rosaire IBARA, Doyen de la Faculté a fait appel à un jury pas comme les autres...

En effet, en plus des Professeurs nationaux, des Professeurs du monde entier ont répondu présents à l'invitation, donnant à cette 30^{ème} édition, une dimension internationale.

Ils jugeront ainsi aux côtés de leurs pairs congolais, les travaux des 45 étudiants répartis selon leurs spécialités (Médecine, Sciences Infirmières, Sciences Biomédicales et Santé Publique).

L'année 2013 ayant été déclarée année de L'Education par SEM DENIS SASSOU NGUESSO, Président de La République du Congo ; par ce parrainage, la SNPC soutient la politique de l'enseignement et de la formation qualifiante, initiée en 2013 par SEM Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo et renforce ainsi son engagement pour l'éducation nationale en accompagnant et en soutenant les élèves et les étudiants, acteurs clés de demain.

La SNPC souhaite dès à présent bonne chance à tous les étudiants !

Contact : WECARE Global Communication & Media
Téléphone : 04 04 39 576
Email elm@wecaregcm.com

2^e
Edition
2013

FOIRE DE L'EMPLOI ET DES METIERS DU CONGO
FEMCO

ClassExpo

ENTREPRENDRE

Il faut oser le faire...

... parce qu'un projet n'est jamais trop grand

Pour la seconde fois, la FEMCO s'offre à vous comme une plate-forme d'échanges avec des ateliers de formation.

BUSINESS PLAN CREATION D'ENTREPRISE
SIMULATION D'ENTRETIEN REDACTION CURRICULUM VITAE
SAVOIR VIVRE ET SAVOIR ÊTRE ATELIER SNPC

BRAZZAVILLE

les 11, 12 et 13 Decembre 2013

à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien NGOUABI
(Dans l'enceinte du rectorat, à côté de la DEC)



CONCOURS DE LA MICROENTREPRISE PERFORMANTE FEMCO 2013

du 25 Novembre au 06 Décembre



Ce concours a pour but de :

Libérer le potentiel de la micro entreprise;
Améliorer la gouvernance et la productivité;
Susciter une nouvelle race de micro entrepreneurs.

Pourquoi participer :

1. Vous avez envie de confirmer vos ambitions d'entrepreneur / entreprenant.
2. Vous êtes en quête de ressources pour assurer la croissance de votre entreprise.

Qui peut participer :

1. Toute personne de nationalité congolaise entreprenant ou entrepreneur.

Comment participer :

1. Retirer votre bulletin de participation
Tour Nabemba, 17^e étage, porte 17.08/
17.20; au CFE; et à l'ANA.
2. Répondre à toutes les questions qui vous seront posées.
3. Déposez votre bulletin avant le
06 Décembre 2013.

Que peut-on gagner :

- 5 Prix de 1.000.000 CFA chacun
- 3 Prix de 3.000.000 CFA chacun
- 1 Prix de 5.000.000 CFA
- 1 Prix de 10.000.000 CFA



NOUVEAU

à chacun son forfait illimité
Active ton Internet Xtranet 3G illimité

- Télécharge rapidement tes sons et applications ;
- Reste connecté en illimité sur tes sites préférés.

Coût	Durée
300F	1H
500F	5H <small>de minuit à 5h</small>
1 500F	1 Jour <small>jusqu'à 23h59min.</small>
6 500F	1 Semaine
30 000F	1 Mois

Pour activer tes forfaits,
compose *178#

Pour plus d'infos, appelle le 141



airtel
internet

Programme relatif aux obsèques de Jean Bandjama décédé le 26 novembre 2013, à Pointe-Noire

Emilie Eyala, Agent Dépêches de Brazzaville, les familles Eyala, Koumen Ndongo, Bandjama Mololi et Tsebe, informent parents, amis et connaissances que les obsèques de Monsieur Bandjama Jean décédé le 26 novembre 2013, à Pointe-Noire auront lieu ce vendredi 6 décembre 2013 selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
 10h00 : recueillement au domicile familial Case J016V OCH MOUNGALI III
 13h00 : départ pour le cimetière privé Ekouya
 17h00 : fin de cérémonie



ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-Ion Battery

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
 CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net
PROFITEZ DE LA FOIRE AUX PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza	à partir de	155.200 fcfa ttc	
Brazza-Cotonou-Brazza	à partir de	208.600 fcfa ttc	

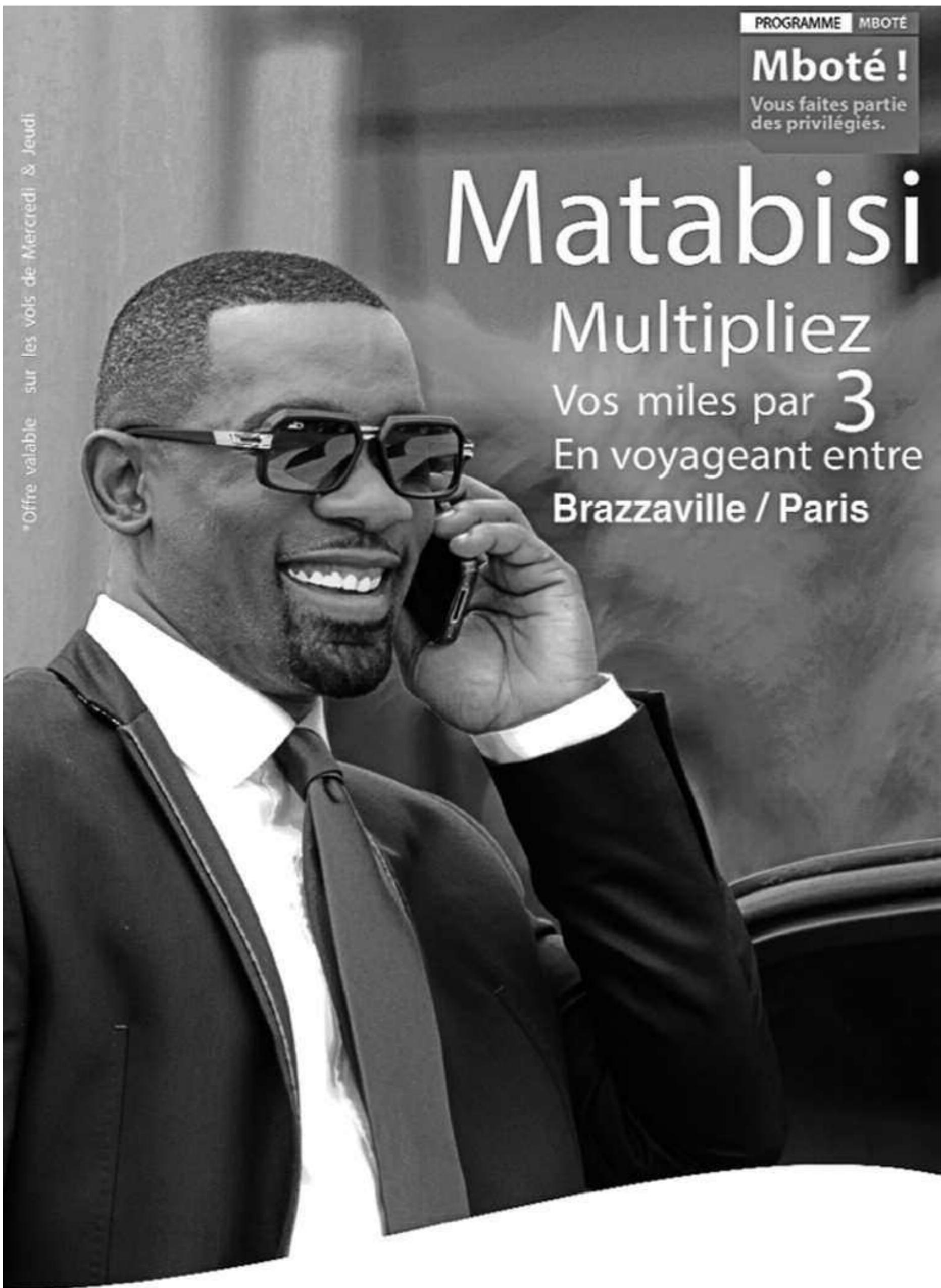
Nos destinations :
 DOUALA - YAOUNDE - KINSHASA - COTONOU - LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA - MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI - JEUDI - DIMANCHE
 Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

AMICOM Telecom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@ame-telecom.com



*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOTÉ

Mboté !

Vous faites partie des privilégiés.

Matabisi

Multipliez

Vos miles par **3**

En voyageant entre

Brazzaville / Paris

RETOMBÉES DE L'OPÉRATION « LIKOFI »

Kinshasa retrouve petit à petit sa quiétude

La population salue l'engagement de la Police nationale à rétablir la sécurité surtout à la veille des festivités de fin d'année.

Une femme, la quarantaine révolue, se pavane en plein marché central, l'oreille rivée sur son portable. Elle se sent à l'aise au milieu des étalages et de l'agitation bruyante caractéristique de ce milieu réputé dangereux pour tout détenteur d'un objet de valeur. L'entretien téléphonique terminé, elle range soigneusement son appareil dans son sac à main et poursuit son chemin. Sans crainte d'être poursuivie ou de se faire arracher son sac. Quelques mètres plus loin, une autre femme taille bavette avec sa copine, très relaxe, bien fringuée avec ses bijoux en or massif d'une brillance extrême. Tout autour dans ce carrefour qui donne sur deux allées bondées de monde, les gens passent et repassent, sans trop se soucier de ces deux jeunes-filles qui, visiblement, ne se doutaient de rien.

« Les temps ont changé ! », s'exclame un quidam pour qui une telle scène était inimaginable il y a quelques mois lorsque les fameux « Kuluna » faisaient régner la terreur au Centre-ville. En un temps deux mouvements, le téléphone empruntait une autre destination autant que le sac ou les bijoux. En plus, les scènes ainsi décrites se déroulent un samedi, journée d'effervescence au Grand marché sou-



Le boulevard du 30 juin

vent pris d'assaut par de nombreux kinois en quête de provisions pour la semaine, ou d'autres articles répondant à leurs besoins immédiats. Deux descriptions qui confirment, si besoin en était encore, l'état de sérénité qui caractérise aujourd'hui la ville de Kinshasa débarrassée, en un temps record, de ces hordes des criminels qui l'avaient rendu presque invivable. Les Kinois qui retrouvent l'air frais de la liberté juste après quelques semaines du lancement de la traque aux « Kulunas », saluent l'engagement de la Police nationale à rétablir la sécurité sur-

tout à la veille des festivités de fin d'année.

Dans les carrefours tels que Rond Point Ngaba, Kintambo Magasin et autre Place Victoire, les pickpockets qui jadis infestaient ces milieux en rendant la vie difficile aux paisibles citoyens ne sont plus visibles. L'opération « Likofi » a porté et cela est bien perceptible dans les quartiers périphériques où certains pères de famille s'offrent à présent le luxe de regagner leurs domiciles aux heures indues de la soirée sans crainte de se faire arracher leur butin de la journée. Les

meurtres et autres assassinats à la machette ont diminué d'un cran autant que les bagarres rangées que se livraient ces gangsters des temps modernes sur fond de vols à ciel ouvert. Les deuils peuvent désormais s'organiser librement dans les quartiers sans se soucier de l'irruption de ces écerclés qui, hier encore, pouvaient réquisitionner un cercueil au grand dam des familles éplorées. Dans les différents quartiers où ces derniers ont décrété des zones de non droit, le calme est revenu. Il ne se passe pas un jour sans que des policiers en cagoule bien

armé circulent à bord de leurs jeeps de patrouille en quête de ces inciviques pour lesquels le requiem peut déjà être chanté.

La population qui jouit déjà des retombées de l'opération « Likofi » exhorte le commandant de la Légion mobile d'intervention, le général Ngoy Sengelwa, chargé de la deuxième phase de cette action, à poursuivre sans relâche la traque aux « kulunas ». Combien de temps durera cette accalmie ? En tout cas, nombre des Kinois voudraient qu'elle soit pérenne. Ils sont, du reste, prêts à accompagner la police en dénonçant les familles abritant ces délinquants dont beaucoup ont gagné l'arrière-pays. Très vite, certains « Kulunas » patentés sont vite rentrés dans les rangs en se dépouillant du vieil homme qu'ils incarnaient pour adopter des attitudes conformes à la décence. Plus de pantalons Jeans au ras de fesse, plus de tatouages, plus de dread locks, mini-jupes etc. Comme quoi, l'État a repris ses droits à Kinshasa. Tout déviationnisme touchant aux bonnes mœurs devrait, dorénavant être puni conformément à la loi.

Du district de la Lukunga à celui de la Tshangu, en passant par ceux de Funa et Mont Amba, plusieurs « Kulunas » arrêtés ont déjà été présentés à leurs juges naturels et attendent le début des audiences.

Alain Diasso

NEW YORK FORUM AFRICA

Libreville accueille la troisième édition du 23 au 25 mai 2014

La troisième édition du New York Forum Africa se tiendra au Gabon sur le thème central : « La transformation du continent ».

Une fois encore, l'affluence devrait être forte. En effet, lors de la deuxième édition, 1500 participants étaient au rendez-vous, dont les décideurs économiques, politiques et investisseurs internationaux, mais aussi huit chefs d'État. Au regard des profils des participants, il s'agit du principal sommet économique panafricain. Ces trois jours seront consacrés aux débats et séances de travail entre les différents acteurs de la vie économique du continent. D'ailleurs, les informations en notre possession confirment la pleine implication du président gabonais, Ali Bongo Ondimba. Le but de ce forum est de faire reconnaître le potentiel économique du continent africain, et les facteurs de croissance nécessaires à son émergence. L'édition de 2014 va s'efforcer de mettre en exergue les moyens de libérer la compétitivité des économies africaines. Et l'une des pistes est la mise en place de chaînes de valeur autour de la transformation des ressources naturelles du continent. Dans ce défi de transformation, le capital humain demeure un élément clé. Toute la complexité de la démarche, a reconnu le président gabonais Ali Bongo, est d'atteindre une économie diversifiée et compétitive, offrant de la valeur ajoutée en Afrique pour le bonheur des peuples africains, avant celui des étrangers. Seule la valeur ajoutée procurera aux économies africaines la capacité d'engranger des profits à long terme. Dans le continent afri-

cain, il faut interdire d'ici à 2020 les exportations des produits n'ayant pas subi une transformation initiale, a averti Ali Bongo. Sur ce plan, même la RDC a accumulé les mesures d'interdiction de la sortie des concentrés, en invitant les miniers à mettre en place des industries de transformation. Cette interdiction est la mesure indispensable pour arriver à diversifier les économies africaines. Mais ce défi, l'Afrique ne peut le relever qu'avec des compétences et une compétitivité dans les secteurs économiques susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée recherchée. À en croire une étude de la Banque mondiale, le capital humain aurait la capacité de contribuer à plus de 60% au développement économique, alors que les infrastructures ne le feraient qu'à hauteur de 15% et les ressources naturelles de 20%. Sur le plan des innovations, l'édition de 2014 accueillera un sommet des citoyens. Il y aura de stables rondes et des discussions avec des ministres et des chefs d'État sur les défis futurs, les espoirs et les expériences. 60 jeunes africains, âgés de moins de 30 ans, seront en face de ces personnalités. Les résultats de ce travail en groupes serviront à l'élaboration d'un manifeste citoyen qui sera remis aux dix plus grandes entreprises dans chaque pays de la Cémac, ainsi qu'aux chefs d'État. Pour rappel, les thématiques liées à la transformation prendront en compte plusieurs grands secteurs, notamment le capital humain, les ressources naturelles et l'énergie, les terres et l'agriculture, l'industrie, les télécommunications et les initiatives marketing.

Laurent Essolomwa

NATIONS UNIES / BM

Une action concertée en faveur de l'énergie durable pour tous

Elle consiste en la mobilisation des financements nécessaires pour assurer un accès universel aux services énergétiques modernes et améliorer le rendement énergétique dans les pays les plus consommateurs d'énergie.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon et le président du Groupe de la Banque mondiale, Ji Yong Kim, ont fait l'annonce de cette action, à l'issue d'une réunion du Conseil consultatif de l'initiative Énergie durable pour tous qu'ils ont co-présidé, tout en se félicitant de la montée en puissance du projet. Parmi ces annonces, l'on cite le programme brésilien « De la lumière pour tous » ayant atteint 15 millions de bénéficiaires et portant ainsi à 99% la part de la population ayant accès à l'électricité. Aussi, la Norvège s'est engagée à financer les activités en faveur de l'énergie durable et de l'efficacité énergétique en 2014, à hauteur de deux milliards de NOK environ. En outre, Bank of America a annoncé la mobilisation de 500 millions de dollars EU sur trois ans, dans le cadre de son engagement à consacrer en

dix ans 50 milliards de dollars EU aux activités en faveur de l'environnement.

« Nous comptons sur l'ensemble des intervenants pour donner l'exemple et amplifier et accélérer les opérations qui permettront de fournir à tous une énergie propre, efficiente et durable. Les nombreuses annonces formulées aujourd'hui témoignent de la détermination des partenaires à tracer la voie à suivre », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, tout en soulignant que l'énergie tire la croissance et ouvre des débouchés. Les deux dirigeants ont également annoncé que des évaluations énergétiques avaient été engagées dans 42 pays où 361 millions de personnes vivent sans électricité. Douze au moins seront achevées d'ici à avril 2014, et serviront d'assise à l'élaboration des prospectus d'investissement dans l'énergie de chaque pays. Un Comité financier créé ce jour par le Conseil consultatif de l'initiative pilotera les activités destinées à mobiliser les investissements nécessaires à leur réalisation.

Pour le président du groupe de

la Banque mondiale, le financement est l'élément déterminant de la réalisation de ces objectifs.

« Pour atteindre nos buts en matière d'accès à l'énergie, de rendement énergétique et d'énergie renouvelable, nous devons mobiliser, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à 2030, de 600 à 800 milliards dollars EU supplémentaires par an. Nous allons prendre des mesures immédiates dans les pays où une action urgente s'impose. Dans certains d'entre eux, une personne sur dix seulement a accès à l'électricité. Il est temps que cela change », a-t-il soutenu. Kim a par ailleurs précisé que le Conseil consultatif de l'initiative réclamait une intensification rapide des opérations à l'appui de l'amélioration du rendement énergétique, surtout dans les pays de l'OCDE, qui comptent les plus gros consommateurs d'énergie au monde. Le Danemark et le Programme des Nations unies pour le développement ont créé une plateforme d'échange sur l'efficacité énergétique afin de favoriser ce processus.

Gyspie Oïssa Tambwe

JUSTICE INTERNATIONALE

Une journée d'information sur la CPI

Tablée sur « les infractions d'atteintes à l'administration de la justice et les modifications apportées au Règlement de procédure et de preuve de la CPI », l'activité a visé des journalistes et membres des ONG de la société civile de Kinshasa.

Plus d'une vingtaine de journalistes et membres d'ONG de défense de droit de l'homme ont assisté, le 5 décembre, dans la salle des conférences de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), à Gombe, à une journée d'information sur « *Les infractions d'atteintes à l'administration de la justice et les modifications apportées au Règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale (CPI)* ». Cette activité organisée par l'Acaj, en partenariat avec l'Unité de sensibilisation du bureau de la CPI à Kinshasa, a visé, à en croire le président de l'Acaj, M^e Georges Kapiamba, d'apporter aux participants une information plus ou moins complète et fiable afin de leur permettre de maîtriser les notions évoquées et les exploiter d'une manière juste. « *Cela vous éviterait de reprendre*

les informations données par ceux qui n'ont pas l'expertise », a-t-il souligné.

Dans leurs exposés, le Doyen de la faculté de Droit à l'Université de Kinshasa (Unikin), le professeur Nyabirungu Mwene Songa, et l'Assistant à l'Unité de sensibilisation de la CPI/Kinshasa, Patrick Tshibuyi, ont parlé sur deux sujets inspirés par l'actualité de la justice pénale internationale. Il s'agit de la Résolution de l'Assemblée des États-parties au statut de Rome et de l'Atteinte à l'administration de la justice.

Sommet de la « rébellion africaine »

Parlant de la position des États africains, par rapport à la cour, le professeur Nyabirungu a balayé d'un revers de la main les principaux arguments, selon lui, présentés par les pays africains en vue d'obtenir des modifications dans les dispositions de la cour. C'est dans cette optique qu'il a qualifié le dernier sommet de l'Union africaine de « *sommet de la rébellion africaine* ». « *Il n'y a pas de paix possible sans justice préalable* », a souligné le Doyen de la faculté de Droit à l'Unikin. Alors que ce scientifique



Une vue des participants

a apposé la non prise en compte, par la CPI, de la qualité officielle à l'argument sur des immunités conférées aux chefs d'État en fonction par le droit coutumier. Quant les États africains arguent que le président et le vice-président kenyans sont impliqués dans la lutte contre le terrorisme, le professeur Nyabirungu soutient que cette lutte fait partie de la politique de l'État kenyan et se poursuivrait sans la présence de

ces deux personnalités.

Le professeur Nyabirungu, qui reconnaît l'indéfectibilité du statut de Rome, s'oppose quand même à la révision du statut. Il a appelé à un encouragement de la cour à résister contre les pressions politiques qui tenteraient de l'amener à changer ces textes. « *La CPI est la gardienne du statut de Rome. Elle ne peut s'autoriser à le brader en aucun cas* », a-t-il souligné.

Conformité avec la loi congolaise

Sur le deuxième point, le prof Nyabirungu et Patrick Tshibuyi ont tablé sur les mandats d'arrêt émis par la CPI contre Jean-Pierre Bemba et quatre de ses proches.

À en croire les deux intervenants, cette infraction est prévue dans l'article 70 du statut de Rome ainsi que dans les articles 128 à 132 du code pénal congolais, qui parlent des faux témoignages. L'Assistant à l'Unité de sensibilisation de la CPI/Kinshasa, qui a noté la présomption d'innocence dont bénéficient encore les accusés, a indiqué que c'est l'état de la procédure telle qu'elle se présente qui va déterminer s'il y aura procès ou non.

Face aux réalités, des interventions, qui se sont, à un certain niveau, accordées sur le rôle que devra jouer la CPI pour la paix dans le monde, ont condamné la procédure de l'arrestation d'un des proches de Jean-Pierre Bemba, le député Fidèle Babala. Elles ont, par ailleurs, noté que ces reproches seraient à faire au gouvernement congolais.

Lucien Dianzenza

FINANCEMENT DE EDUCATE A CHILD

Plus de quarante mille enfants déscolarisés vont renouer avec l'école

Ce projet de scolarisation de quarante six mille enfants et adolescents qui sont en dehors du système scolaire sera exécuté par Caritas-Congo grâce au financement de Educate A Child qui est un programme de la Fondation Education Above All Foundation.

D'une durée de quatre ans soit de 2013 à 2017, ce projet dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'accès



L'éducation des enfants est un facteur de développement d'un État

des enfants en âge scolaire à une éducation de qualité en République Démocratique du Congo (RDC) sera mené dans onze des quarante-sept structures diocésaines de Caritas réparties dans quatre provinces à savoir le Katanga, le Kasai-Occidental, l'Équateur et la province orientale.

De manière spécifique, indique Caritas Congo, il sera question de réinsérer annuellement dans les écoles primaires onze mille cinq cent enfants et adolescents en dehors de l'école dont au moins 50% des filles. Pour la réussite de ce projet qui permettra de réduire le taux de déscolarisation des enfants en RDC, Educate A Child prendra en charge la distribution des fournitures scolaires ; l'inscription de ces enfants dans les écoles et elle payera aussi leurs frais scolaires.

L'achat des uniformes reviendra aux parents à en croire Blaise Mbo, Chargé des Programmes et Coordonnateur dudit projet à la Caritas Congo Asbl. Et d'ajouter : « *Le plus grand apport que nous attendons des parents, c'est l'encadrement. Car, les enfants vont être suivis à l'école par les enseignants qui seront sensibilisés. Si les parents n'adhèrent à cet encadrement de leurs enfants, le projet aura du mal à réaliser ses objectifs* », a-t-il déclaré au cours d'un atelier d'appropriation de ce projet ouvert depuis le lundi à Caritas Congo.

À cet atelier prennent part vingt-deux responsables des onze Caritas-Développement diocésaines concernées, à raison de deux par Diocèse, y compris une équipe de Caritas Congo.

Aline Nzuzi

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM réduit son assistance à la RDC

Confronté aux énormes difficultés financières, le programme alimentaire mondial (PAM) n'est plus en mesure d'apporter, comme il se doit, son assistance alimentaire aux populations déplacées de la RDC.

Financé en grande partie par des contributions des volontaires, le PAM a urgemment besoin de septante cinq millions de dollars américains d'ici l'année prochaine pour assurer la continuité de ses opérations dans les six prochains mois, indique un communiqué de presse parvenue aux dépêches de Brazzaville.

Cette agence onusienne est contrainte donc de réduire ou suspendre carrément certaines de ses activités à partir de ce mois en RDC. Cette décision sera non sans conséquence sur les populations déplacées vivant dans les provinces de l'Est qui dépendent totalement de cette assistance alimentaire. Depuis plusieurs mois déjà, souligne le communiqué, le manque de financement a obligé le PAM à réduire de moitié les rations fournies aux déplacés internes dans la province du Nord Kivu alors que la situation générale de sécurité alimentaire se dégrade dans cette partie Est de la RDC.

Selon les projections faites par le PAM, à cause du manque de financement, cinq cent mille personnes vivant dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud Kivu et dans la pro-

vince Orientale, seront exposées à l'insécurité alimentaire. En sus de cela, la distribution quotidienne de repas chauds aux milliers d'écoliers sera aussi concernée. Il en sera de même pour l'appui nutritionnel vital apporté à quelque cent quatre-vingt mille enfants, femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition aigüe à travers le pays.

Face à cette situation qui se profile à l'horizon, le représentant du PAM en RDC, Martin Ohlsen, n'a pas caché sa déception. « *Nous sommes très inquiets du sort des milliers de personnes qui dépendent de l'assistance alimentaire du PAM. À l'heure où le gouvernement congolais avec la communauté internationale intensifient leurs efforts pour stabiliser l'est de la RDC, une suspension voire une réduction de l'assistance humanitaire pourrait compromettre sérieusement notre investissement de longue date dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, la reconstitution des moyens d'existence et des systèmes de résilience au choc* ». Pour éviter le pire, l'appel est lancé aux partenaires et autres bailleurs de fonds pour soutenir le PAM pour qu'il soit en mesure de s'acquitter convenablement de sa mission auprès des populations dans le besoin.

A.Nz.

ESURS

La gestion de l'Université pédagogique nationale truffée d'antivaleurs

L'équipe dirigeante accusée de corruption, d'immoralité, de magouille et d'incompétence.

Une année après l'expiration du mandat du comité de gestion de l'Université pédagogique nationale (UPN) que dirigeait le Professeur Édouard Tshisungu, peu avant sa suspension, cette institution universitaire est presque au bord du chaos.

L'UPN perd, en effet, chaque jour ses lettres de noblesse et les voix s'élèvent pour dénoncer des antivaleurs qui se côtoieraient au sein de cette alma mater. « *La situation, à l'UPN, est préoccupante et nécessite un traitement thérapeutique de choc pour sauver cette institution au bord du gouffre. De la gestion académique à la gestion administrative en passant par la gestion financière, plus rien ne rassure* », ont noté des sources qui seraient au parfum de la situation au sein de cette université.

Pour ces sources, le Professeur Clémence Kasinga, alors Secrétaire général académique (SGAC), qui a réussi à se maintenir comme recteur par intérim, depuis bientôt une année, dirige par défi cette Université. On l'accuse notamment d'avoir installé, depuis, une milice forte non seulement pour sa sécurité personnelle mais aussi pour s'attaquer à toute personne qui n'est pas d'accord avec lui et qui oserait dénoncer le mode de gestion financière



Entrée principale du site de l'UPN

appliqué par l'équipe qui dirige cette institution. « *Cette milice, composée essentiellement des jeunes gens, est prête à commettre des actes de vandalisme et toute sorte de désordre, chaque fois, quand les autorités ministérielles, qui ont en charge cette université publique, se prêtent à démettre ce comité de gestion pour installer un nouveau* », est-il dénoncé.

Les inscriptions pléthoriques et incontrôlées

Ces sources déplorent également des inscriptions pléthoriques et incontrôlées aux deuxième et troisième cycles ainsi que l'ingérence du SGAC. « *Toutes catégories d'étudiants sont recrutées, surtout en deuxième et troi-*

sième cycles dans toutes les facultés », ont-elles noté.

Alors qu'au niveau de la première et la deuxième licence, les étudiants obtiennent une inscription spéciale, qui ne respecterait pas des conditions exigées pour cette catégorie. « *Même certains étudiants qui viennent des instituts et universités privés, porteurs des dossiers douteux et n'ayant pas suivi le programme régulier, obtiennent aisément leur inscription. Contrairement à leurs cadets de promotions inférieures qui versent tous les frais d'inscription à la banque, ceux de ces étudiants qui obtiennent l'inscription spéciale prennent une destination connue par le recteur seul* », soutiennent des sources sûres à l'UPN,

qui notent un semblant de contrôle des dossiers, pour donner un sens à cette inscription spéciale contre nature. Mais très troublants seraient des ordres donnés, à maintes reprises, par le SGAC et le recteur aux différents jurys des facultés, à la fin de la session, en vue de laisser passer même des étudiants qui ont échoué. On déplore également une légèreté dans les inscriptions pour le troisième cycle où l'admission est désormais soutenue par le paiement de quelques frais alors que cette formation devrait être réservée au personnel scientifique des universités et instituts supérieurs. Selon ces sources, à cause du favoritisme et du clientélisme qui ont pris corps à l'UPN, des thèses de docto-

rats fantaisistes et qui ne tiennent pas debout sont soutenues. Alors que des mémoires souvent rejetés par le jury sont imposés.

Par contre, des Chefs des travaux venus de l'Université Marien-Ngouabi, de Brazzaville, qui ont soutenu leurs thèses en didactiques de discipline et qui refuseraient d'enseigner dans la faculté d'éducation et didactique auraient été imposés dans les facultés des recherches fondamentales, alors qui n'ont pas suivi un cursus normal et ne sont pas compétents en la matière. Ici, on cite les cas Kabwilu Mbwenyi et Embimene. « *Cette façon honteuse de procéder à l'inscription à l'UPN ne peut que baisser le niveau des produits finis et occasionner le favoritisme. Aussi, la formation qui devait être d'excellence devient une formation de masse et elle est complètement au rabais. Le corps scientifique est fortement infiltré par les incompetents et des personnes au cursus douteux* », décrie-t-on.

Ces sources, qui saluent l'intervention des autorités du pays et de la ville dans la destruction des magasins et boutiques qui ont été érigés dans les installations de cette institution d'enseignement universitaire, considèrent leur action comme un cri d'alarme en vue de sauver l'UPN de sa descente aux enfers.

Lucien Dianzenza

PLAQUES D'IMMATRICULATION AUTOMOBILE

La DGI en rupture de stocks

À cause du manque de réapprovisionnement, de nombreux automobilistes sont pénalisés car ne pouvant pas circuler au risque d'être sanctionnés.

Les propriétaires des véhicules qui ont payé les frais requis (100 dollars pour les nouveaux acquéreurs et 60 dollars aux détenteurs d'anciennes plaques) pour la délivrance des plaques d'immatriculation automobile, devraient encore patienter. La DGI n'est pas, du moins pour l'instant, en mesure de répondre à leur demande suite à la rupture de stock des dites plaques. En effet, depuis trois semaines déjà, cette entreprise publique, à travers sa division urbaine des impôts de Kinshasa, éprouve d'énormes difficultés à attribuer les plaques d'immatriculation conformément à ses attributions.

Et pour cause ? La commande passée auprès du fournisseur, la firme allemande UTSCHE, tarde à être exécutée. À cause de ce manque de réapprovisionnement, de nombreux automobilistes sont pénalisés car ne pouvant pas circuler sans plaque d'immatriculation au risque de payer des pénalités. Toutefois, au niveau de la DGI, on se veut rassurant. La situation, dit-on à bas, pourrait se décanter dans les prochaines semaines. Des assurances également données par UTSCHE à travers sa directrice commerciale et technique Noëlla Mpoliba citée par radio okapi. Cette dernière explique que cette situation indépendante de la volonté de la firme allemande, procède du



Des véhicules roulant sur une avenue à Kinshasa

fait d'une grosse commande de production en chaîne reçue de la part d'Australie.

40% de pertes sur les recettes mensuelles

Il s'est agi, explique-t-elle, de produire quatre millions de plaques d'immatriculation automobile au bénéfice de ce pays au même moment où la RDC à introduisait également sa commande. Elle explique les difficultés qu'avait éprouvées son employeur qui ne pouvait non plus interrompre la commande en cours d'exécution au profit de celle de la RDC. Ce n'est qu'après des fructueuses tractations avec les responsables de la

firme qu'un modus vivendi consistant à satisfaire à la commande de la RDC, a été trouvé au grand enchantement des cadres de la DGI déjà acculés par les propriétaires des véhicules. Entretemps, c'est un manque à gagner énorme pour la DGI qui évalue à 40% les pertes des recettes mensuelles suite à la carence des plaques d'immatriculation automobile. Une situation similaire avait prévalu en mars 2012. Rappelons que les plaques d'immatriculation actuelles ont été instaurées depuis 2009 pour remplacer les précédentes largement contrefaites.

Alain Diasso

ITALIE

Aide médicale à la République démocratique du Congo

Un premier vol humanitaire a atterri à Kinshasa. Il sera suivi d'autres missions de ce genre.

C'était une promesse de la ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge, les services de coopération italiens l'ont concrétisée. Un vol humanitaire avec une cargaison de produits médicaux et d'appareillages sanitaires divers a atterri à Kinshasa mercredi. C'est le premier pas vers un engagement de l'Italie à aider plus pleinement dans la lutte contre les épidémies courantes et les maladies récurrentes, surtout dans les zones touchées de l'est du Congo. L'action des rébellions dans cette partie du pays a conduit à la résurgence de maladies jadis sous contrôle ou en voie d'éradication comme la polio, la tuberculose, les diarrhées chez les enfants ou la coqueluche. C'est l'ambassadeur italien en RDC en personne, Pio Mariano, qui a accueilli ce premier vol humanitaire. Il avait à ses côtés, sur le tarmac de Ndjili, Paola Pucello de la direction générale de la Coopération italienne à la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères. Matériels et divers lots de médicaments seront remis à la mission de l'ONU dans le pays, la Monusco, qui en assurera la distribution dans les zones des besoins les plus critiques. Le gouvernement à Kinshasa a montré sa satisfaction pour cette aide humanitaire qui avait été promise par Mme Cécile Kyenge, d'origine congolaise, lors de sa visite historique à Kinshasa et dans les régions, le mois dernier.

Lucien Mpama

BOXE DE PHARAONS RÉNOVÉE

Résultats du deuxième championnat de Kinshasa

La deuxième édition du championnat de Kinshasa de la boxe des pharaons renouvelée –Sawara combat africain– s'est déroulée, le samedi 23 novembre 2013 dans la capitale, en présence de deux invités spéciaux, notamment, Nzalapanda Kusu, chef du mouvement spirituel Vuvamu et du Brazzavillois Fernand Romain Ondono, président de l'Union de la boxe des pharaons renouvelée en Afrique centrale.

Six saqqaras (clubs de sawara) ont pris part à cette compétition organisée, le samedi 23 novembre 2013 au stadium du Lycée Tobongisa dans la commune de Ngaliema, par l'Entente provinciale de boxe des pharaons renouvelée de Kinshasa. Il s'agit d'Akhenaton, Vitakanga, Tata Raphaël, Mbuta Matsoua, Ndjili et Ya Lukula. Au total, dix-huit athlètes dont trois dames ont combattu dans quatre catégories, précisément, les -60 kg, -65 kg et -70 kg chez les hommes, et en Open chez les dames. Les combats se sont déroulés sous la direction de moteyi (maitre) Honoré Massamba Diambote, initiateur de cet art martial africain en RDC. Il a officié en collaboration avec le chef des arbitres, moteyi Simon Nanikazeyimoko, et les arbitres Tayeye, Manson, Malanda Noly et



Bayeni Zakanua et Parfaite Nkieri Luyeye, champions de Kinshasa de boxe des pharaons renouvelée

Christelle Kalala.

Dans la catégorie de -60 kg (léger), Mputulu de Mbuta Matsoua a fini champion de Kinshasa, suivi de Nemototo et Nenzinga de Vitakanga. Chez les -65 kg (mi-léger), Mutoke Kabasele d'Akhenato s'est adjugé le titre de champion provincial, alors que Mubiala également d'Akhenato est vice-champion, suivi de son équi-

pier en club, Matekakala.

Chez les 70 kg (Moyen), Bayeni Zakanua de Vitakanga a remporté le titre de champion de Kinshasa, devant Jérémie Ntumba de Ndjili et Mwanda Bada d'Akhenato. En Open dame, Parfaite Nkieri Luyeye a été sacrée championne de Kinshasa, alors que Ntoto est vice-championne. Enfin, Bayeni Zakanua a battu Mutoke ka-

basele pour la première édition de la Coupe Koko Nzalapanda. Et chez les dames, Parfaite Nkieri a logiquement la première Coupe Koko Nzalapanda. Au classement général par équipe, le saqqara Akhenato a fini premier avec trois médailles en or, un en argent et deux en bronze. Le club Vitakanga a terminé deuxième avec deux médailles en or, deux en

argent et une en bronze, étant aussi le club qui a fourni le plus grand nombre d'athlètes à cette compétition. La troisième place du championnat est revenue au club Mbuta Matsoua, avec une seule médaille en or.

En marge de la compétition, le président de l'Afrique centrale de la boxe des pharaons renouvelée, Fernand Romain Ondono, a remis une médaille de mérite à Alain Nkoy Nsiasies, président de l'Entente provinciale de Kinshasa de Sawara combat africain, pour l'encadrement des jeunes Sawaris de Kinshasa. Il a aussi remis une autre médaille de mérite à Nzalapanda Kusu pour la promotion et l'implantation de cet art martial africain dans les provinces de la RDC où les adeptes de Vuvamu ont adhéré à la pratique de la boxe des pharaons. Par ailleurs, le président Alain Nkoy a tenu, le dimanche 24 novembre 2013, une réunion importante avec la délégation venue de Brazzaville avec à sa tête Fernand Romain Ondono. Les activités de deux rives pour l'année 2014 sur la boxe des pharaons renouvelée a été au menu de cet échange.

Martin Enyimo

SOKIMO

Récupération de deux actifs miniers en Province Orientale

L'administrateur directeur général a.i, Michel Makaba, a adressé des remerciements au gouvernement pour ses efforts dans la relance de la production d'or de cette société.

La société minière de Kilo moto (Sokimo) vient de récupérer deux actifs miniers dont le gisement de Kibali Sud contenant une quantité d'or estimé à quarante tonnes et celui de Nizi en territoire de Djugu en Province Orientale. À cette occasion, Michel Makaba, administrateur directeur a.i de la Sokimo estime que cette récupération permettra à son entreprise de se maintenir parmi les sociétés minières du pays. Tout en remerciant le gouvernement pour son soutien, Michel Makaba a annoncé que la société minière Ashanti Gold Kilo va apporter 750.000 dollars américains pour la relance des activités et la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Budana. Par ailleurs, le chef de Baboa-Bokoe en territoire d'Irumu, Elise Onyami Mbuzana est incarcéré dans la prison centrale de Bunia, dans le district de l'Ituri, pour exploitation illicite de l'or. Selon des sources judiciaires, rapporte l'Agence congolaise de presse, ce chef coutumier est poursuivi pour complicité dans l'exploitation illégale de l'or dans une carrière minière située dans la concession de l'entreprise Sokimo, alors que l'exploitation y est suspendue depuis le 15 octobre de l'année encours par le ministère des mines. Outre l'exploitation illégale de l'or, le chef Elise Onyami Mbuzana est également accusé d'entretenir une rébellion. Le 15 octobre, il a poussé les jeunes à se soulever contre certains habitants de ce village.

Gypsie Oïssa Tambwe

JOUEUR DE L'ANNÉE 2013 EN AFRIQUE

Trésor Mputu parmi les cinq nominés de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, le 5 décembre 2013, la short-list des nominés pour le titre de joueur africain de l'année 2013 basé en Afrique. On y retrouve un seul Congolais de la RDC, le capitaine du TP Mazembe de Lubumbashi Trésor Mputu Mabi (28 ans), récent finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération devant CS Sfaxien de Tunisie.

Selon le commentaire du site officiel de la CAF, Trésor Mputu devra encore patienter pour apparaître comme un joueur qui aura tout gagné au niveau local en Afrique, puisqu'il n'a pu conduire le TP Mazembe à une victoire finale en Coupe de la Confédération Orange. Il est présenté comme meilleur buteur des Coupes africaines de clubs. «Même s'il a moins joué cette année (25 matches) en club, il a su être décisif à chaque fois qu'il le fallait. Notamment en demi-finale de la Coupe de la Confédération. Malgré l'importante légion étrangère, il ne vient à personne l'idée de lui contester une place de titulaire indiscutable chez les Léopards. En Afrique du Sud lors du CHAN il peut remporter pour une deuxième fois le trophée et effacer la frustration ressentie en club», épilogue-t-on. Les quatre autres nominés basés en Afrique sont le défenseur Ahmed Fati-Abd El Moneim (39 ans) d'Al-Ahly d'Égypte, le milieu offensif Moha-



Trésor Mputu Mabi parmi les cinq nominés de la CAF pour le titre de joueur de l'année basé en Afrique

med Aboutreika (35 ans) également d'Al Ahly d'Égypte, le milieu offensif international zambien de Mazembe de Lubumbashi, Rainford Kalaba (27 ans) avec des statistiques impressionnantes de 14

butés marqués, 2 passes décisives en seulement 20 matches dont 19 comme titulaire. Enfin, il y a le milieu de terrain nigérian Sunday Mba (25 ans) de Warri Wolves du Nigeria). Dans la catégorie « meilleur joueur africain » de l'année 2013, dix joueurs figurent encore sur la liste. Il s'agit du Nigérian Ahmed Musa (CSKA Moscou/Russie), du Ghanéen Asamoah Gyan (Al Ain/Émirats Arabes Unis), de l'Ivoirien Didier Drogba (Galatasaray/Turquie), du Nigérian Emmanuel Emenike (Fenerbahçe/Turquie).

Il y a également le milieu nigérian de Chelsea en Angleterre John Mikel Obi, le Burkinabé de Rennes en France Jonathan Pitroipa, de l'Égyptien Mohamed Aboutreika, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang de Borussia Dortmund (Allemagne), le gardien de but nigérian de Lille en France Vincent Enyeama et enfin le poumon d'acier ivoirien de Manchester City en Angleterre Yaya Gnégneri Touré.

M.E.

NOUVELLE PARUTION

Propos sur la gouvernance des ressources naturelles en RDC

Spécialiste en droit de l'environnement, droit foncier et droits des peuples autochtones, Paulin Polepole Buhendwa donne, dans un ouvrage de 208 pages, la synthèse et l'analyse des lois, règles et institutions en la matière

Paru il y a quelques semaines à peine dans la Collection Études africaines de L'Harmattan, Cadre légal et institutionnel de la gouvernance des ressources naturelles en R.D. Congo « démontre que l'affaiblissement institutionnel de l'État congolais est à la base d'une mauvaise

utilisation des ressources naturelles ». De plus, renchérit l'auteur engagé dans la défense des droits des peuples autochtones, elle « entraîne l'appauvrissement des populations ». Par ailleurs, l'auteur, fort outillé en matière de législation, est avocat aux barreaux de Kisangani et de Bukavu. Il prouve que « les lois de la République prévoient une charpente administrative qui confie tous les pouvoirs aux hautes autorités centrales et provinciales ». Ce, alors que, soutient-il, « les pouvoirs et at-

tributions des administrations à la base ne sont pas légalement définis ».

C'est donc bien en connaissance de cause que Paulin Polepole se permet de proposer alors à l'État « de redistribuer les compétences nécessaires aux institutions de base » au travers de textes légaux. Et, par-delà, de « consacrer une gestion multi-institutionnelle en vue d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles ».

Nioni Masela

MUSIQUE

Le Basango jazz festival descend dans la rue

Contrairement aux deux précédentes éditions dont les concerts se déroulaient dans l'enceinte de la Fondation Basango (située au centre ville non loin du marché plateau), la troisième édition de cet événement culturel qui a été lancée ce 5 décembre se déroule en plein air sur l'avenue Panzou devant les locaux de cette fondation.

L'initiative satisfait les Ponténégrins qui peuvent maintenant suivre facilement les spectacles et découvrir les artistes et groupes programmés. « L'idée est judicieuse. Les précédentes éditions se passaient à l'intérieur et comme Basango n'a pas un grand espace, le nombre de spectateurs était limité. Maintenant le festival s'est ouvert à un public plus grand et c'est une bonne chose », a confié un spectateur.

C'est Gansandji, Mbata Kongo, Philippe Boter et Nestelia qui vont ouvrir l'événement. La chanteuse de RDC a confié, lors de la conférence organisée en prélude à l'événement, le 5 novembre en matinée, vouloir contribuer par sa musique à l'édification de la société africaine. C'est d'ailleurs cette raison qui explique son amour pour les enfants et son désir de vouloir

souvent travailler avec eux qui constituent l'avenir de demain. « Ce qui m'intéresse en premier dans un pays ce sont les gens car ce sont eux qui font un pays. Et nous devons former les jeunes pour qu'ils soient à mesure de prendre la relève », a-t-elle dit. C'est ce qui explique sa rencontre artistique avec les enfants de l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

D'autres artistes ont aussi participé à la conférence de presse outre Gasandji. Il s'agit du chanteur libanais Elie Maalouf ainsi que les artistes du groupe Ndima (qui veut dire la forêt en langue Aka), composé d'artistes Aka, des autochtones du village de Kombola, situé dans le département de la Likouala qui était accompagnés de leur directeur artistique, l'ethnologue Sorel Eta qui a invité le public à venir découvrir les chants et danses Aka,

un riche patrimoine culturel que le groupe Ndima entend promouvoir et préserver. L'ethnologue animera ce vendredi 6 décembre à l'espace Basango, une conférence-débat sur la musique dans la vie des peuples Aka (Pygmées).

Pour le chanteur libanais, qui comme Gasandji, se produit pour la première fois au Congo, l'occasion est tout indiquée pour découvrir la musique du Congo ainsi que ses artistes. Aussi, a-t-il souhaité avoir assez de temps pour des échanges.

Organisé par la Fondation Basango, ce festival prendra fin le 7 décembre, jour que se produira le groupe Ndima. Il connaîtra la participation d'autres artistes à savoir : Paul Mayema, Nteko, Mbata Kongo, Biya Lunkoyi, Jean philippe Boter, Nestelia, Transatlantic jazz band.

Lucie Prisca Condhet

CONSOMMATION

Bralico annonce sa première bière pour le 16 décembre

Les consommateurs des boissons gazeuses peuvent se frotter les mains avec le lancement d'ici peu de la première bière de la nouvelle brasserie construite à Mongo-Kamba au nord de Pointe-Noire.

L'annonce a été faite le 4 décembre à Pointe-Noire, par le directeur général de Bralico, Jean-Paul Lafranchi, lors de la visite de l'ouvrage par le ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba qui, satisfait de l'oeuvre réalisée, a eu ces propos : « Cette usine ne va pas certes combler l'attente des Congolais mais au fur et à mesure le gouvernement va s'atteler à ce qu'il ne manque pas la bière aux consommateurs en attendant l'achèvement des travaux des brasseries d'Oyo, dans le département de la Cuvette, et de Brazzaville ». Pour mettre fin à la carence des boissons pendant les fêtes de fin d'année et atténuer les mauvaises habitudes des vendeurs citoyens qui tripotent les prix des boissons locales pendant ces périodes, le directeur de la nouvelle brasserie du Congo (Bralico) dont les travaux sont achevés à Pointe-Noire a annoncé que la première bière sera disponible dès le 16 décembre. « Tout est fin prêt, toute la chaîne est installée et donc l'usine va disposer aux Congolais en général et aux Ponténégrins en particulier sa première bière le 16 décembre », a assuré Jean-Paul Lafranchi.

Bralico est la troisième brasserie au Congo après les Brasseries du Congo installées à Brazzaville et à Pointe-Noire. L'usine dont l'investissement est évalué à 27 milliards est aussi une solution au chômage des Congolais.

Léa Charlem Légnoki

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville

NIARI

Isidore Mvouba optimiste sur la baisse du prix de ciment

C'est ce qu'on peut retenir à l'issue de la visite qu'il a effectuée à la cimenterie Forspak, le 4 décembre à Dolisie dans le département du Niari.

« Je suis très content de voir la réalisation de cette nouvelle usine de ciment dans le pays. Les prix vont baisser puisque l'offre va augmenter », a indiqué le ministre du Développement de l'industrie et de la Promotion du secteur privé. Cette visite a coïncidé avec le lancement officiel de la vente du ciment de cette société chinoise. Isidore Mvouba a apprécié le pragmatisme de la société dans l'aboutissement du projet. Cette usine de ciment devient la deuxième au Congo, notamment dans la partie sud, après la Société nouvelle de cimenterie du Congo (SONOCC) de Loutété, dans le département de la Bouenza qui était jusqu'alors l'unique usine à produire du ciment. La concurrence de ce matériau de construction sur le marché va certainement entraîner la baisse du coût du ciment.

34 milliards d'investissement

Pour mieux édifier les visiteurs sur les caractéristiques de la société, le directeur général de Forspak, Zhang Lei, a organisé un point de presse au cours duquel il a rappelé que Forspak avait été



Isidore Mvouba et Zhang Lei lors du point de presse

créé le 30 mars 2011. Les travaux de la cimenterie démarrés en avril 2012 ont duré une année, grâce à l'investissement de 34 milliards de la société chinoise Forspak en Chine sur fonds propres. « Après avoir constaté que dans le développement économique du Congo, les matières premières de construction telles que le ciment étaient déficitaires, nous avons eu l'idée, pour améliorer le cadre de vie des Congolais, d'implanter ce projet de cimenterie », a indiqué Zhang Lei. Cette cimenterie qui vient tant

soit peu combler les attentes des Congolais, a été installée grâce à la collaboration de plusieurs centaines de travailleurs congolais et chinois. « Après une année de travail en parfaite collaboration, nous avons enfin mis en place au Congo la première chaîne de production de ciment entièrement automatisée, de nouveau type à voie sèche, équipée d'appareils et de machines de broyage, d'homogénéisation, de stockage, de contrôle informatique et de protection de l'environnement », a poursuivi le directeur gé-

néral de Forspak. L'entreprise compte actuellement 120 travailleurs congolais et 60 chinois répartis en six ateliers et départements.

Des prix concurrentiels

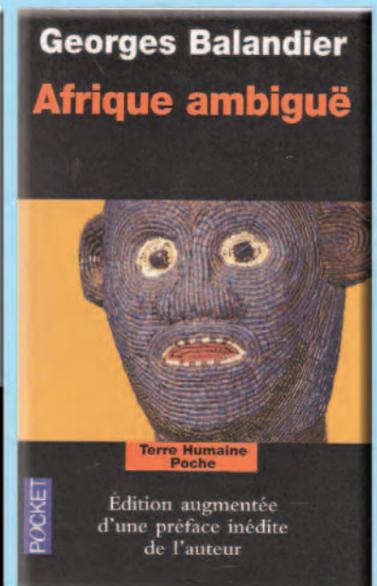
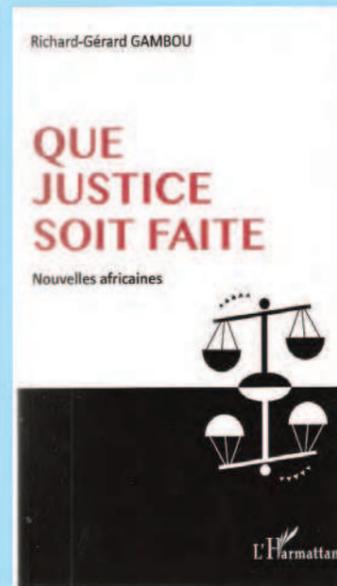
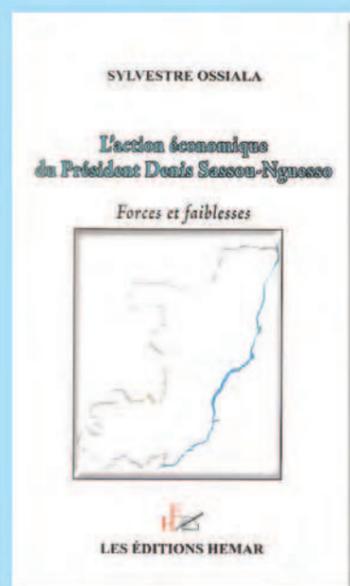
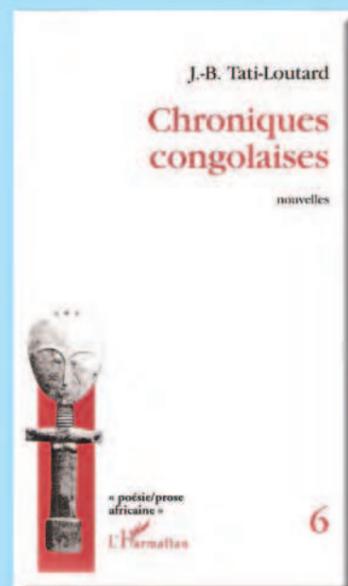
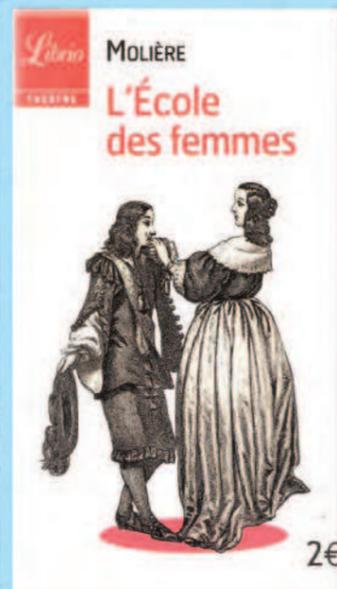
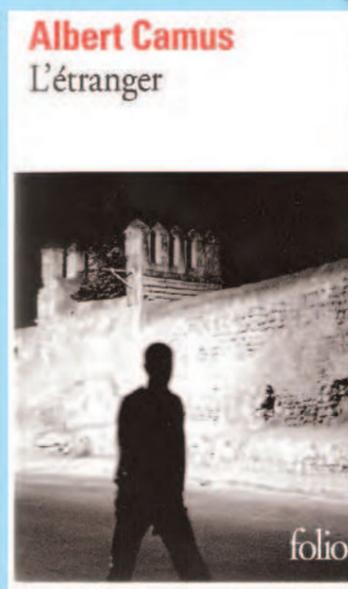
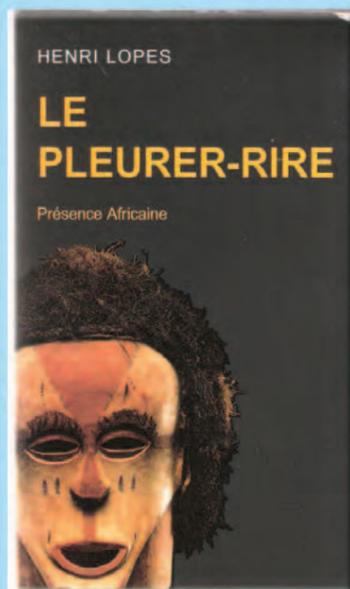
L'usine est entrée dans sa phase de production le 16 novembre 2013. La production journalière est de 1.000 tonnes de clinker de haute qualité, et environ 280.000 tonnes de ciment de haute résistance. En effet, de la date de production à ce jour, la société a déjà

produit 15.000 tonnes de clinker, 4.000 tonnes de ciment 32.5PC et 4.000 tonnes de ciment 42.5PC, prêt à la vente. La résistance du clinker est de 32MPa à 3J et 65MPa à 28j. La stabilité, la résistance et le poids d'emballage sont garantis à 100%. « Nos ciments sont de bonne qualité et à un prix intéressant. Ces produits pourront être utilisés dans la construction des autoroutes, des chemins de fer, des édifices, des ouvrages hydrauliques, des ponts et des tunnels. Le prix de sortie usine du ciment 32.5PC est de 70 000 FCFA par tonne, celui du ciment 42.5PC est de 80.000 FCFA par tonne. Ce sont des prix de début de commercialisation », a-t-il précisé.

Zhang Lei a également assuré que Forspak applique les critères ISO pour la qualité et dispose d'un laboratoire équipé d'appareils de contrôle performants, ce qui permet de garantir la qualité. Enfin, il a souligné que sa société avait déjà obtenu le certificat d'agrément de produit industriel délivré par le ministre de l'Industrie, l'autorisation de commercialisation par le ministre du Commerce, ainsi que toutes les autres autorisations du ministère de l'Environnement et du département des Mines.

Charlem Léa Légnoki

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



JUSTICE INTERNATIONALE

Une journée d'information sur la CPI

Tablée sur « les infractions d'atteintes à l'administration de la justice et les modifications apportées au Règlement de procédure et de preuve de la CPI », l'activité a visé des journalistes et membres des ONG de la société civile de Kinshasa.

Plus d'une vingtaine de journalistes et membres d'ONG de défense de droit de l'homme ont assisté, le 5 décembre, dans la salle des conférences de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), à Gombe, à une journée d'information sur « *Les infractions d'atteintes à l'administration de la justice et les modifications apportées au Règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale (CPI)* ». Cette activité organisée par l'Acaj, en partenariat avec l'Unité de sensibilisation du bureau de la CPI à Kinshasa, a visé, à en croire le président de l'Acaj, M^e Georges Kapiamba, d'apporter aux participants une information plus ou moins complète et fiable afin de leur permettre de maîtriser les notions évoquées et les exploiter d'une manière juste. « *Cela vous éviterait de reprendre*

les informations données par ceux qui n'ont pas l'expertise », a-t-il souligné.

Dans leurs exposés, le Doyen de la faculté de Droit à l'Université de Kinshasa (Unikin), le professeur Nyabirungu Mwene Songa, et l'Assistant à l'Unité de sensibilisation de la CPI/Kinshasa, Patrick Tshibuyi, ont parlé sur deux sujets inspirés par l'actualité de la justice pénale internationale. Il s'agit de la Résolution de l'Assemblée des États-parties au statut de Rome et de l'Atteinte à l'administration de la justice.

Sommet de la « rébellion africaine » Parlant de la position des États africains, par rapport à la cour, le professeur Nyabirungu a balayé d'un revers de la main les principaux arguments, selon lui, présentés par les pays africains en vue d'obtenir des modifications dans les dispositions de la cour. C'est dans cette optique qu'il a qualifié le dernier sommet de l'Union africaine de « *sommet de la rébellion africaine* ». « *Il n'y a pas de paix possible sans justice préalable* », a souligné le Doyen de la faculté de Droit à l'Unikin. Alors que ce scientifique



Une vue des participants

a apposé la non prise en compte, par la CPI, de la qualité officielle à l'argument sur des immunités conférées aux chefs d'État en fonction par le droit coutumier. Quant les États africains arguent que le président et le vice-président kenyans sont impliqués dans la lutte contre le terrorisme, le professeur Nyabirungu soutient que cette lutte fait partie de la politique de l'État kenyan et se poursuivrait sans la présence de

ces deux personnalités.

Le professeur Nyabirungu, qui reconnaît l'indéfectibilité du statut de Rome, s'oppose quand même à la révision du statut. Il a appelé à un encouragement de la cour à résister contre les pressions politiques qui tenteraient de l'amener à changer ces textes. « *La CPI est la gardienne du statut de Rome. Elle ne peut s'autoriser à le brader en aucun cas* », a-t-il souligné.

Conformité avec la loi congolaise

Sur le deuxième point, le prof Nyabirungu et Patrick Tshibuyi ont tablé sur les mandats d'arrêt émis par la CPI contre Jean-Pierre Bemba et quatre de ses proches.

À en croire les deux intervenants, cette infraction est prévue dans l'article 70 du statut de Rome ainsi que dans les articles 128 à 132 du code pénal congolais, qui parlent des faux témoignages. L'Assistant à l'Unité de sensibilisation de la CPI/Kinshasa, qui a noté la présomption d'innocence dont bénéficient encore les accusés, a indiqué que c'est l'état de la procédure telle qu'elle se présente qui va déterminer s'il y aura procès ou non.

Face aux réalités, des interventions, qui se sont, à un certain niveau, accordées sur le rôle que devra jouer la CPI pour la paix dans le monde, ont condamné la procédure de l'arrestation d'un des proches de Jean-Pierre Bemba, le député Fidèle Babala. Elles ont, par ailleurs, noté que ces reproches seraient à faire au gouvernement congolais.

Lucien Dianzenza

FINANCEMENT DE EDUCATE A CHILD

Plus de quarante mille enfants déscolarisés vont renouer avec l'école

Ce projet de scolarisation de quarante six mille enfants et adolescents qui sont en dehors du système scolaire sera exécuté par Caritas-Congo grâce au financement de Educate A Child qui est un programme de la Fondation Education Above All Foundation.

D'une durée de quatre ans soit de 2013 à 2017, ce projet dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'accès



L'éducation des enfants est un facteur de développement d'un État

des enfants en âge scolaire à une éducation de qualité en République Démocratique du Congo (RDC) sera mené dans onze des quarante-sept structures diocésaines de Caritas réparties dans quatre provinces à savoir le Katanga, le Kasai-Occidental, l'Équateur et la province orientale.

De manière spécifique, indique Caritas Congo, il sera question de réinsérer annuellement dans les écoles primaires onze mille cinq cent enfants et adolescents en dehors de l'école dont au moins 50% des filles. Pour la réussite de ce projet qui permettra de réduire le taux de déscolarisation des enfants en RDC, Educate A Child prendra en charge la distribution des fournitures scolaires ; l'inscription de ces enfants dans les écoles et elle payera aussi leurs frais scolaires.

L'achat des uniformes reviendra aux parents à en croire Blaise Mbo, Chargé des Programmes et Coordonnateur dudit projet à la Caritas Congo Asbl. Et d'ajouter : « *Le plus grand apport que nous attendons des parents, c'est l'encadrement. Car, les enfants vont être suivis à l'école par les enseignants qui seront sensibilisés. Si les parents n'adhèrent à cet encadrement de leurs enfants, le projet aura du mal à réaliser ses objectifs* », a-t-il déclaré au cours d'un atelier d'appropriation de ce projet ouvert depuis le lundi à Caritas Congo.

À cet atelier prennent part vingt-deux responsables des onze Caritas-Développement diocésaines concernées, à raison de deux par Diocèse, y compris une équipe de Caritas Congo.

Aline Nzuzi

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM réduit son assistance à la RDC

Confronté aux énormes difficultés financières, le programme alimentaire mondial (PAM) n'est plus en mesure d'apporter, comme il se doit, son assistance alimentaire aux populations déplacées de la RDC.

Financé en grande partie par des contributions des volontaires, le PAM a urgemment besoin de septante cinq millions de dollars américains d'ici l'année prochaine pour assurer la continuité de ses opérations dans les six prochains mois, indique un communiqué de presse parvenue aux dépêches de Brazzaville.

Cette agence onusienne est contrainte donc de réduire ou suspendre carrément certaines de ses activités à partir de ce mois en RDC. Cette décision sera non sans conséquence sur les populations déplacées vivant dans les provinces de l'Est qui dépendent totalement de cette assistance alimentaire. Depuis plusieurs mois déjà, souligne le communiqué, le manque de financement a obligé le PAM à réduire de moitié les rations fournies aux déplacés internes dans la province du Nord Kivu alors que la situation générale de sécurité alimentaire se dégrade dans cette partie Est de la RDC.

Selon les projections faites par le PAM, à cause du manque de financement, cinq cent mille personnes vivant dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud Kivu et dans la pro-

vince Orientale, seront exposées à l'insécurité alimentaire. En sus de cela, la distribution quotidienne de repas chauds aux milliers d'écoliers sera aussi concernée. Il en sera de même pour l'appui nutritionnel vital apporté à quelque cent quatre-vingt mille enfants, femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition aigüe à travers le pays.

Face à cette situation qui se profile à l'horizon, le représentant du PAM en RDC, Martin Ohlsen, n'a pas caché sa déception. « *Nous sommes très inquiets du sort des milliers de personnes qui dépendent de l'assistance alimentaire du PAM. À l'heure où le gouvernement congolais avec la communauté internationale intensifient leurs efforts pour stabiliser l'est de la RDC, une suspension voire une réduction de l'assistance humanitaire pourrait compromettre sérieusement notre investissement de longue date dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, la reconstitution des moyens d'existence et des systèmes de résilience au choc* ». Pour éviter le pire, l'appel est lancé aux partenaires et autres bailleurs de fonds pour soutenir le PAM pour qu'il soit en mesure de s'acquitter convenablement de sa mission auprès des populations dans le besoin.

A.Nz.

ESURS

La gestion de l'Université pédagogique nationale truffée d'antivaleurs

L'équipe dirigeante accusée de corruption, d'immoralité, de magouille et d'incompétence.

Une année après l'expiration du mandat du comité de gestion de l'Université pédagogique nationale (UPN) que dirigeait le Professeur Édouard Tshisungu, peu avant sa suspension, cette institution universitaire est presque au bord du chaos.

L'UPN perd, en effet, chaque jour ses lettres de noblesse et les voix s'élèvent pour dénoncer des antivaleurs qui se côtoieraient au sein de cette alma mater. « *La situation, à l'UPN, est préoccupante et nécessite un traitement thérapeutique de choc pour sauver cette institution au bord du gouffre. De la gestion académique à la gestion administrative en passant par la gestion financière, plus rien ne rassure* », ont noté des sources qui seraient au parfum de la situation au sein de cette université.

Pour ces sources, le Professeur Clémence Kasinga, alors Secrétaire général académique (SGAC), qui a réussi à se maintenir comme recteur par intérim, depuis bientôt une année, dirige par défi cette Université. On l'accuse notamment d'avoir installé, depuis, une milice forte non seulement pour sa sécurité personnelle mais aussi pour s'attaquer à toute personne qui n'est pas d'accord avec lui et qui oserait dénoncer le mode de gestion financière



Entrée principale du site de l'UPN

appliqué par l'équipe qui dirige cette institution. « *Cette milice, composée essentiellement des jeunes gens, est prête à commettre des actes de vandalisme et toute sorte de désordre, chaque fois, quand les autorités ministérielles, qui ont en charge cette université publique, se prêtent à démettre ce comité de gestion pour installer un nouveau* », est-il dénoncé.

Les inscriptions pléthoriques et incontrôlées

Ces sources déplorent également des inscriptions pléthoriques et incontrôlées aux deuxième et troisième cycles ainsi que l'ingérence du SGAC. « *Toutes catégories d'étudiants sont recrutées, surtout en deuxième et troi-*

sième cycles dans toutes les facultés », ont-elles noté.

Alors qu'au niveau de la première et la deuxième licence, les étudiants obtiennent une inscription spéciale, qui ne respecterait pas des conditions exigées pour cette catégorie. « *Même certains étudiants qui viennent des instituts et universités privés, porteurs des dossiers douteux et n'ayant pas suivi le programme régulier, obtiennent aisément leur inscription. Contrairement à leurs cadets de promotions inférieures qui versent tous les frais d'inscription à la banque, ceux de ces étudiants qui obtiennent l'inscription spéciale prennent une destination connue par le recteur seul* », soutiennent des sources sûres à l'UPN,

qui notent un semblant de contrôle des dossiers, pour donner un sens à cette inscription spéciale contre nature. Mais très troublants seraient des ordres donnés, à maintes reprises, par le SGAC et le recteur aux différents jurys des facultés, à la fin de la session, en vue de laisser passer même des étudiants qui ont échoué. On déplore également une légèreté dans les inscriptions pour le troisième cycle où l'admission est désormais soutenue par le paiement de quelques frais alors que cette formation devrait être réservée au personnel scientifique des universités et instituts supérieurs. Selon ces sources, à cause du favoritisme et du clientélisme qui ont pris corps à l'UPN, des thèses de docto-

rats fantaisistes et qui ne tiennent pas debout sont soutenues. Alors que des mémoires souvent rejetés par le jury sont imposés.

Par contre, des Chefs des travaux venus de l'Université Marien-Ngouabi, de Brazzaville, qui ont soutenu leurs thèses en didactiques de discipline et qui refuseraient d'enseigner dans la faculté d'éducation et didactique auraient été imposés dans les facultés des recherches fondamentales, alors qui n'ont pas suivi un cursus normal et ne sont pas compétents en la matière. Ici, on cite les cas Kabwilu Mbwenyi et Embimene. « *Cette façon honteuse de procéder à l'inscription à l'UPN ne peut que baisser le niveau des produits finis et occasionner le favoritisme. Aussi, la formation qui devait être d'excellence devient une formation de masse et elle est complètement au rabais. Le corps scientifique est fortement infiltré par les incompétents et des personnes au cursus douteux* », décrie-t-on.

Ces sources, qui saluent l'intervention des autorités du pays et de la ville dans la destruction des magasins et boutiques qui ont été érigés dans les installations de cette institution d'enseignement universitaire, considèrent leur action comme un cri d'alarme en vue de sauver l'UPN de sa descente aux enfers.

Lucien Dianzenza

PLAQUES D'IMMATRICULATION AUTOMOBILE

La DGI en rupture de stocks

À cause du manque de réapprovisionnement, de nombreux automobilistes sont pénalisés car ne pouvant pas circuler au risque d'être sanctionnés.

Les propriétaires des véhicules qui ont payé les frais requis (100 dollars pour les nouveaux acquéreurs et 60 dollars aux détenteurs d'anciennes plaques) pour la délivrance des plaques d'immatriculation automobile, devraient encore patienter. La DGI n'est pas, du moins pour l'instant, en mesure de répondre à leur demande suite à la rupture de stock des dites plaques. En effet, depuis trois semaines déjà, cette entreprise publique, à travers sa division urbaine des impôts de Kinshasa, éprouve d'énormes difficultés à attribuer les plaques d'immatriculation conformément à ses attributions.

Et pour cause ? La commande passée auprès du fournisseur, la firme allemande UTSCHE, tarde à être exécutée. À cause de ce manque de réapprovisionnement, de nombreux automobilistes sont pénalisés car ne pouvant pas circuler sans plaque d'immatriculation au risque de payer des pénalités. Toutefois, au niveau de la DGI, on se veut rassurant. La situation, dit-on à bas, pourrait se décanter dans les prochaines semaines. Des assurances également données par UTSCHE à travers sa directrice commerciale et technique Noëlla Mpoliba citée par radio okapi. Cette dernière explique que cette situation indépendante de la volonté de la firme allemande, procède du



Des véhicules roulant sur une avenue à Kinshasa

fait d'une grosse commande de production en chaîne reçue de la part d'Australie.

40% de pertes sur les recettes mensuelles

Il s'est agi, explique-t-elle, de produire quatre millions de plaques d'immatriculation automobile au bénéfice de ce pays au même moment où la RDC à introduisait également sa commande. Elle explique les difficultés qu'avait éprouvées son employeur qui ne pouvait non plus interrompre la commande en cours d'exécution au profit de celle de la RDC. Ce n'est qu'après des fructueuses tractations avec les responsables de la

firme qu'un modus vivendi consistant à satisfaire à la commande de la RDC, a été trouvé au grand enchantement des cadres de la DGI déjà acculés par les propriétaires des véhicules. Entretemps, c'est un manque à gagner énorme pour la DGI qui évalue à 40% les pertes des recettes mensuelles suite à la carence des plaques d'immatriculation automobile. Une situation similaire avait prévalu en mars 2012. Rappelons que les plaques d'immatriculation actuelles ont été instaurées depuis 2009 pour remplacer les précédentes largement contrefaites.

Alain Diasso

ITALIE

Aide médicale à la République démocratique du Congo

Un premier vol humanitaire a atterri à Kinshasa. Il sera suivi d'autres missions de ce genre.

C'était une promesse de la ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge, les services de coopération italiens l'ont concrétisée. Un vol humanitaire avec une cargaison de produits médicaux et d'appareillages sanitaires divers a atterri à Kinshasa mercredi. C'est le premier pas vers un engagement de l'Italie à aider plus pleinement dans la lutte contre les épidémies courantes et les maladies récurrentes, surtout dans les zones touchées de l'est du Congo. L'action des rébellions dans cette partie du pays a conduit à la résurgence de maladies jadis sous contrôle ou en voie d'éradication comme la polio, la tuberculose, les diarrhées chez les enfants ou la coqueluche. C'est l'ambassadeur italien en RDC en personne, Pio Mariano, qui a accueilli ce premier vol humanitaire. Il avait à ses côtés, sur le tarmac de Ndjili, Paola Pucello de la direction générale de la Coopération italienne à la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères. Matériels et divers lots de médicaments seront remis à la mission de l'ONU dans le pays, la Monusco, qui en assurera la distribution dans les zones des besoins les plus critiques. Le gouvernement à Kinshasa a montré sa satisfaction pour cette aide humanitaire qui avait été promise par Mme Cécile Kyenge, d'origine congolaise, lors de sa visite historique à Kinshasa et dans les régions, le mois dernier.

Lucien Mpama

BOXE DE PHARAONS RÉNOVÉE

Résultats du deuxième championnat de Kinshasa

La deuxième édition du championnat de Kinshasa de la boxe des pharaons renouvelée –Sawara combat africain– s'est déroulée, le samedi 23 novembre 2013 dans la capitale, en présence de deux invités spéciaux, notamment, Nzalapanda Kusu, chef du mouvement spirituel Vuvamu et du Brazzavillois Fernand Romain Ondono, président de l'Union de la boxe des pharaons renouvelée en Afrique centrale.

Six saqqaras (clubs de sawara) ont pris part à cette compétition organisée, le samedi 23 novembre 2013 au stadium du Lycée Tobongisa dans la commune de Ngaliema, par l'Entente provinciale de boxe des pharaons renouvelée de Kinshasa. Il s'agit d'Akhenaton, Vitakanga, Tata Raphaël, Mbuta Matsoua, Ndjili et Ya Lukula. Au total, dix-huit athlètes dont trois dames ont combattu dans quatre catégories, précisément, les -60 kg, -65 kg et -70 kg chez les hommes, et en Open chez les dames. Les combats se sont déroulés sous la direction de moteyi (maitre) Honoré Massamba Diambote, initiateur de cet art martial africain en RDC. Il a officié en collaboration avec le chef des arbitres, moteyi Simon Nanikazeyimoko, et les arbitres Tayeye, Manson, Malanda Noly et



Bayeni Zakanua et Parfaite Nkieri Luyeye, champions de Kinshasa de boxe des pharaons renouvelée

Christelle Kalala.

Dans la catégorie de -60 kg (léger), Mputulu de Mbuta Matsoua a fini champion de Kinshasa, suivi de Nemototo et Nenzinga de Vitakanga. Chez les -65 kg (mi-léger), Mutoke Kabasele d'Akhenato s'est adjugé le titre de champion provincial, alors que Mubiala également d'Akhenato est vice-champion, suivi de son équi-

pier en club, Matekakala.

Chez les 70 kg (Moyen), Bayeni Zakanua de Vitakanga a remporté le titre de champion de Kinshasa, devant Jérémie Ntumba de Ndjili et Mwanda Bada d'Akhenato. En Open dame, Parfaite Nkieri Luyeye a été sacrée championne de Kinshasa, alors que Ntoto est vice-championne. Enfin, Bayeni Zakanua a battu Mutoke ka-

basele pour la première édition de la Coupe Koko Nzalapanda. Et chez les dames, Parfaite Nkieri a logiquement la première Coupe Koko Nzalapanda. Au classement général par équipe, le saqqara Akhenato a fini premier avec trois médailles en or, un en argent et deux en bronze. Le club Vitakanga a terminé deuxième avec deux médailles en or, deux en

argent et une en bronze, étant aussi le club qui a fourni le plus grand nombre d'athlètes à cette compétition. La troisième place du championnat est revenue au club Mbuta Matsoua, avec une seule médaille en or.

En marge de la compétition, le président de l'Afrique centrale de la boxe des pharaons renouvelée, Fernand Romain Ondono, a remis une médaille de mérite à Alain Nkoy Nsiasies, président de l'Entente provinciale de Kinshasa de Sawara combat africain, pour l'encadrement des jeunes Sawaris de Kinshasa. Il a aussi remis une autre médaille de mérite à Nzalapanda Kusu pour la promotion et l'implantation de cet art martial africain dans les provinces de la RDC où les adeptes de Vuvamu ont adhéré à la pratique de la boxe des pharaons. Par ailleurs, le président Alain Nkoy a tenu, le dimanche 24 novembre 2013, une réunion importante avec la délégation venue de Brazzaville avec à sa tête Fernand Romain Ondono. Les activités de deux rives pour l'année 2014 sur la boxe des pharaons renouvelée a été au menu de cet échange.

Martin Enyimo

SOKIMO

Récupération de deux actifs miniers en Province Orientale

L'administrateur directeur général a.i, Michel Makaba, a adressé des remerciements au gouvernement pour ses efforts dans la relance de la production d'or de cette société.

La société minière de Kilo moto (Sokimo) vient de récupérer deux actifs miniers dont le gisement de Kibali Sud contenant une quantité d'or estimé à quarante tonnes et celui de Nizi en territoire de Djugu en Province Orientale. À cette occasion, Michel Makaba, administrateur directeur a.i de la Sokimo estime que cette récupération permettra à son entreprise de se maintenir parmi les sociétés minières du pays. Tout en remerciant le gouvernement pour son soutien, Michel Makaba a annoncé que la société minière Ashanti Gold Kilo va apporter 750.000 dollars américains pour la relance des activités et la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Budana. Par ailleurs, le chef de Baboa-Bokoe en territoire d'Irumu, Elise Onyami Mbuzana est incarcéré dans la prison centrale de Bunia, dans le district de l'Ituri, pour exploitation illicite de l'or. Selon des sources judiciaires, rapporte l'Agence congolaise de presse, ce chef coutumier est poursuivi pour complicité dans l'exploitation illégale de l'or dans une carrière minière située dans la concession de l'entreprise Sokimo, alors que l'exploitation y est suspendue depuis le 15 octobre de l'année encours par le ministère des mines. Outre l'exploitation illégale de l'or, le chef Elise Onyami Mbuzana est également accusé d'entretenir une rébellion. Le 15 octobre, il a poussé les jeunes à se soulever contre certains habitants de ce village.

Gypsie Oïssa Tambwe

JOUEUR DE L'ANNÉE 2013 EN AFRIQUE

Trésor Mputu parmi les cinq nominés de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, le 5 décembre 2013, la short-list des nominés pour le titre de joueur africain de l'année 2013 basé en Afrique. On y retrouve un seul Congolais de la RDC, le capitaine du TP Mazembe de Lubumbashi Trésor Mputu Mabi (28 ans), récent finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération devant CS Sfaxien de Tunisie.

Selon le commentaire du site officiel de la CAF, Trésor Mputu devra encore patienter pour apparaître comme un joueur qui aura tout gagné au niveau local en Afrique, puisqu'il n'a pu conduire le TP Mazembe à une victoire finale en Coupe de la Confédération Orange. Il est présenté comme meilleur buteur des Coupes africaines de clubs. «Même s'il a moins joué cette année (25 matches) en club, il a su être décisif à chaque fois qu'il le fallait. Notamment en demi-finale de la Coupe de la Confédération. Malgré l'importante légion étrangère, il ne vient à personne l'idée de lui contester une place de titulaire indiscutable chez les Léopards. En Afrique du Sud lors du CHAN il peut remporter pour une deuxième fois le trophée et effacer la frustration ressentie en club», épilogue-t-on. Les quatre autres nominés basés en Afrique sont le défenseur Ahmed Fati-Abd El Moneim (39 ans) d'Al-Ahly d'Égypte, le milieu offensif Moha-



Trésor Mputu Mabi parmi les cinq nominés de la CAF pour le titre de joueur de l'année basé en Afrique

med Aboutreika (35 ans) également d'Al Ahly d'Égypte, le milieu offensif international zambien de Mazembe de Lubumbashi, Rainford Kalaba (27 ans) avec des statistiques impressionnantes de 14

butés marqués, 2 passes décisives en seulement 20 matches dont 19 comme titulaire. Enfin, il y a le milieu de terrain nigérian Sunday Mba (25 ans) de Warri Wolves du Nigeria). Dans la catégorie « meilleur joueur africain » de l'année 2013, dix joueurs figurent encore sur la liste. Il s'agit du Nigérian Ahmed Musa (CSKA Moscou/Russie), du Ghanéen Asamoah Gyan (Al Ain/Émirats Arabes Unis), de l'Ivoirien Didier Drogba (Galatasaray/Turquie), du Nigérian Emmanuel Emenike (Fenerbahçe/Turquie).

Il y a également le milieu nigérian de Chelsea en Angleterre John Mikel Obi, le Burkinabé de Rennes en France Jonathan Pitroipa, de l'Égyptien Mohamed Aboutreika, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang de Borussia Dortmund (Allemagne), le gardien de but nigérian de Lille en France Vincent Enyeama et enfin le poumon d'acier ivoirien de Manchester City en Angleterre Yaya Gnégneri Touré.

M.E.

NOUVELLE PARUTION

Propos sur la gouvernance des ressources naturelles en RDC

Spécialiste en droit de l'environnement, droit foncier et droits des peuples autochtones, Paulin Polepole Buhendwa donne, dans un ouvrage de 208 pages, la synthèse et l'analyse des lois, règles et institutions en la matière

Paru il y a quelques semaines à peine dans la Collection Études africaines de L'Harmattan, Cadre légal et institutionnel de la gouvernance des ressources naturelles en R.D. Congo « démontre que l'affaiblissement institutionnel de l'État congolais est à la base d'une mauvaise

utilisation des ressources naturelles ». De plus, renchérit l'auteur engagé dans la défense des droits des peuples autochtones, elle « entraîne l'appauvrissement des populations ». Par ailleurs, l'auteur, fort outillé en matière de législation, est avocat aux barreaux de Kisangani et de Bukavu. Il prouve que « les lois de la République prévoient une charpente administrative qui confie tous les pouvoirs aux hautes autorités centrales et provinciales ». Ce, alors que, soutient-il, « les pouvoirs et at-

tributions des administrations à la base ne sont pas légalement définis ».

C'est donc bien en connaissance de cause que Paulin Polepole se permet de proposer alors à l'État « de redistribuer les compétences nécessaires aux institutions de base » au travers de textes légaux. Et, par-delà, de « consacrer une gestion multi-institutionnelle en vue d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles ».

Nioni Masela

MUSIQUE

Le Basango jazz festival descend dans la rue

Contrairement aux deux précédentes éditions dont les concerts se déroulaient dans l'enceinte de la Fondation Basango (située au centre ville non loin du marché plateau), la troisième édition de cet événement culturel qui a été lancée ce 5 décembre se déroule en plein air sur l'avenue Panzou devant les locaux de cette fondation.

L'initiative satisfait les Ponténégrins qui peuvent maintenant suivre facilement les spectacles et découvrir les artistes et groupes programmés. « L'idée est judicieuse. Les précédentes éditions se passaient à l'intérieur et comme Basango n'a pas un grand espace, le nombre de spectateurs était limité. Maintenant le festival s'est ouvert à un public plus grand et c'est une bonne chose », a confié un spectateur.

C'est Gansandji, Mbata Kongo, Philippe Boter et Nestelia qui vont ouvrir l'événement. La chanteuse de RDC a confié, lors de la conférence organisée en prélude à l'événement, le 5 novembre en matinée, vouloir contribuer par sa musique à l'édification de la société africaine. C'est d'ailleurs cette raison qui explique son amour pour les enfants et son désir de vouloir

souvent travailler avec eux qui constituent l'avenir de demain. « Ce qui m'intéresse en premier dans un pays ce sont les gens car ce sont eux qui font un pays. Et nous devons former les jeunes pour qu'ils soient à mesure de prendre la relève », a-t-elle dit. C'est ce qui explique sa rencontre artistique avec les enfants de l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

D'autres artistes ont aussi participé à la conférence de presse outre Gasandji. Il s'agit du chanteur libanais Elie Maalouf ainsi que les artistes du groupe Ndima (qui veut dire la forêt en langue Aka), composé d'artistes Aka, des autochtones du village de Kombola, situé dans le département de la Likouala qui était accompagnés de leur directeur artistique, l'ethnologue Sorel Eta qui a invité le public à venir découvrir les chants et danses Aka,

un riche patrimoine culturel que le groupe Ndima entend promouvoir et préserver. L'ethnologue animera ce vendredi 6 décembre à l'espace Basango, une conférence-débat sur la musique dans la vie des peuples Aka (Pygmées).

Pour le chanteur libanais, qui comme Gasandji, se produit pour la première fois au Congo, l'occasion est tout indiquée pour découvrir la musique du Congo ainsi que ses artistes. Aussi, a-t-il souhaité avoir assez de temps pour des échanges.

Organisé par la Fondation Basango, ce festival prendra fin le 7 décembre, jour que se produira le groupe Ndima. Il connaîtra la participation d'autres artistes à savoir : Paul Mayema, Nteko, Mbata Kongo, Biya Lunkoyi, Jean philippe Boter, Nestelia, Transatlantic jazz band.

Lucie Prisca Condhet

CONSOMMATION

Bralico annonce sa première bière pour le 16 décembre

Les consommateurs des boissons gazeuses peuvent se frotter les mains avec le lancement d'ici peu de la première bière de la nouvelle brasserie construite à Mongo-Kamba au nord de Pointe-Noire.

L'annonce a été faite le 4 décembre à Pointe-Noire, par le directeur général de Bralico, Jean-Paul Lafranchi, lors de la visite de l'ouvrage par le ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba qui, satisfait de l'oeuvre réalisée, a eu ces propos : « Cette usine ne va pas certes combler l'attente des Congolais mais au fur et à mesure le gouvernement va s'atteler à ce qu'il ne manque pas la bière aux consommateurs en attendant l'achèvement des travaux des brasseries d'Oyo, dans le département de la Cuvette, et de Brazzaville ». Pour mettre fin à la carence des boissons pendant les fêtes de fin d'année et atténuer les mauvaises habitudes des vendeurs citoyens qui tripotent les prix des boissons locales pendant ces périodes, le directeur de la nouvelle brasserie du Congo (Bralico) dont les travaux sont achevés à Pointe-Noire a annoncé que la première bière sera disponible dès le 16 décembre. « Tout est fin prêt, toute la chaîne est installée et donc l'usine va disposer aux Congolais en général et aux Ponténégrins en particulier sa première bière le 16 décembre », a assuré Jean-Paul Lafranchi.

Bralico est la troisième brasserie au Congo après les Brasseries du Congo installées à Brazzaville et à Pointe-Noire. L'usine dont l'investissement est évalué à 27 milliards est aussi une solution au chômage des Congolais.

Léa Charlem Légnoki

PARIS
COTONOU
BRAZZAVILLE
POINTE NOIRE
LOMBOUALU

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville

NIARI

Isidore Mvouba optimiste sur la baisse du prix de ciment

C'est ce qu'on peut retenir à l'issue de la visite qu'il a effectuée à la cimenterie Forspak, le 4 décembre à Dolisie dans le département du Niari.

« Je suis très content de voir la réalisation de cette nouvelle usine de ciment dans le pays. Les prix vont baisser puisque l'offre va augmenter », a indiqué le ministre du Développement de l'industrie et de la Promotion du secteur privé. Cette visite a coïncidé avec le lancement officiel de la vente du ciment de cette société chinoise. Isidore Mvouba a apprécié le pragmatisme de la société dans l'aboutissement du projet. Cette usine de ciment devient la deuxième au Congo, notamment dans la partie sud, après la Société nouvelle de cimenterie du Congo (SONOCC) de Loutété, dans le département de la Bouenza qui était jusqu'alors l'unique usine à produire du ciment. La concurrence de ce matériau de construction sur le marché va certainement entraîner la baisse du coût du ciment.

34 milliards d'investissement

Pour mieux édifier les visiteurs sur les caractéristiques de la société, le directeur général de Forspak, Zhang Lei, a organisé un point de presse au cours duquel il a rappelé que Forspak avait été



Isidore Mvouba et Zhang Lei lors du point de presse

créé le 30 mars 2011. Les travaux de la cimenterie démarrés en avril 2012 ont duré une année, grâce à l'investissement de 34 milliards de la société chinoise Forspak en Chine sur fonds propres. « Après avoir constaté que dans le développement économique du Congo, les matières premières de construction telles que le ciment étaient déficitaires, nous avons eu l'idée, pour améliorer le cadre de vie des Congolais, d'implanter ce projet de cimenterie », a indiqué Zhang Lei. Cette cimenterie qui vient tant

soit peu combler les attentes des Congolais, a été installée grâce à la collaboration de plusieurs centaines de travailleurs congolais et chinois. « Après une année de travail en parfaite collaboration, nous avons enfin mis en place au Congo la première chaîne de production de ciment entièrement automatisée, de nouveau type à voie sèche, équipée d'appareils et de machines de broyage, d'homogénéisation, de stockage, de contrôle informatique et de protection de l'environnement », a poursuivi le directeur gé-

néral de Forspak. L'entreprise compte actuellement 120 travailleurs congolais et 60 chinois répartis en six ateliers et départements.

Des prix concurrentiels

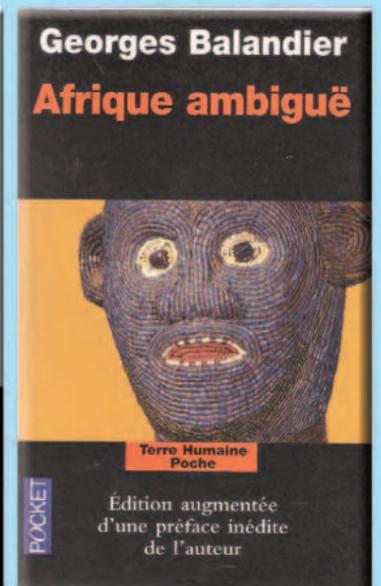
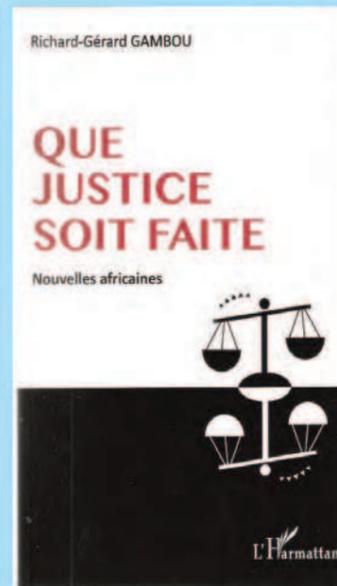
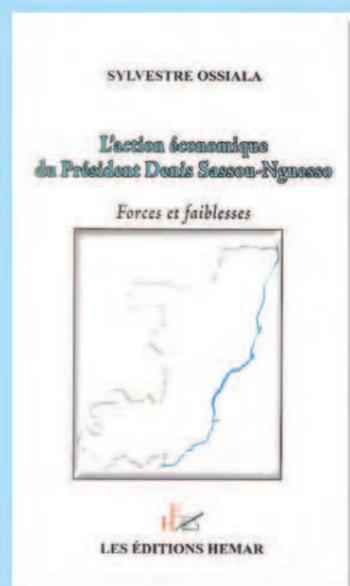
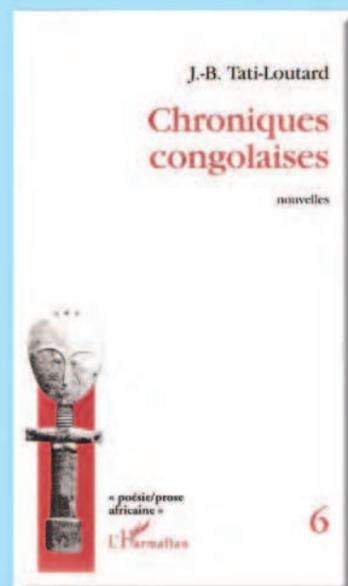
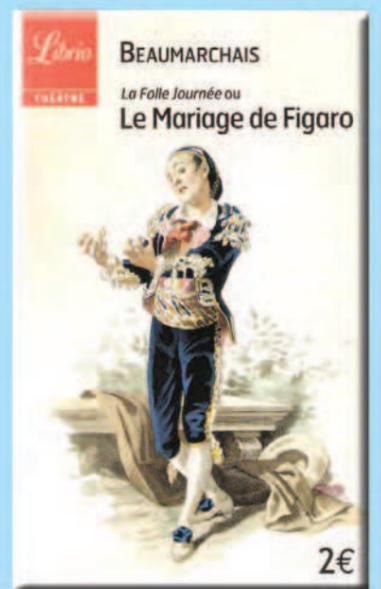
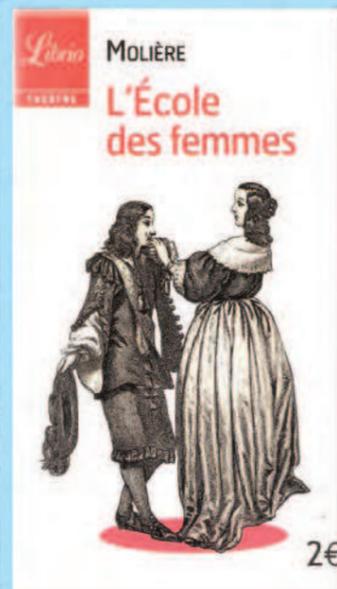
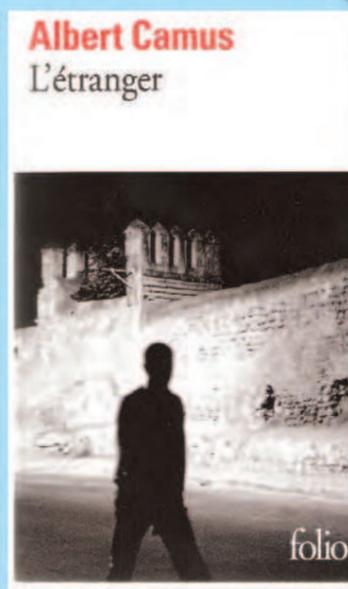
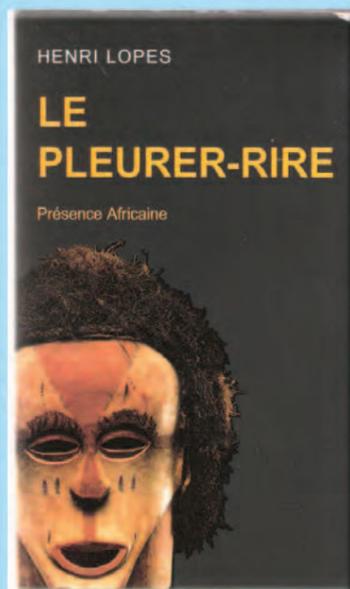
L'usine est entrée dans sa phase de production le 16 novembre 2013. La production journalière est de 1.000 tonnes de clinker de haute qualité, et environ 280.000 tonnes de ciment de haute résistance. En effet, de la date de production à ce jour, la société a déjà

produit 15.000 tonnes de clinker, 4.000 tonnes de ciment 32.5PC et 4.000 tonnes de ciment 42.5PC, prêt à la vente. La résistance du clinker est de 32MPa à 3J et 65MPa à 28j. La stabilité, la résistance et le poids d'emballage sont garantis à 100%. « Nos ciments sont de bonne qualité et à un prix intéressant. Ces produits pourront être utilisés dans la construction des autoroutes, des chemins de fer, des édifices, des ouvrages hydrauliques, des ponts et des tunnels. Le prix de sortie usine du ciment 32.5PC est de 70 000 FCFA par tonne, celui du ciment 42.5PC est de 80.000 FCFA par tonne. Ce sont des prix de début de commercialisation », a-t-il précisé.

Zhang Lei a également assuré que Forspak applique les critères ISO pour la qualité et dispose d'un laboratoire équipé d'appareils de contrôle performants, ce qui permet de garantir la qualité. Enfin, il a souligné que sa société avait déjà obtenu le certificat d'agrément de produit industriel délivré par le ministre de l'Industrie, l'autorisation de commercialisation par le ministre du Commerce, ainsi que toutes les autres autorisations du ministère de l'Environnement et du département des Mines.

Charlem Léa Légnoki

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



MOTS FLÉCHÉS N°004

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUCRÉ ET DOUX	FAUVE	MISE DANS LE SECRET	ATTACHÉE	S'EN REMIT À (SE) MOUVEMENTS PÉRILLEUX	MANQUE D'EAU NOTE SANS SURPRISE	POUR
GENTIL	ESPRIT SAVANT	PRÉNOM ALLEMAND	ARRIVERA	ON L'ASSOCIE À L'AIGUILLE	CONTRAT D'EMBAUCHE REPAS DES APÔTRES	
ERRATUM						
OPTICIEN						
IL EST IMMuable DANS LE CERCLE BRAMER	ACCORD D'ANTAN ÉPOUSES DE MAHARAJAS	DIALECTE DU SUD DEVOISE	NE CONTESTE PAS L'ORDRE RADIO	CONTRAT D'EMBAUCHE REPAS DES APÔTRES	A LA MODE DE CHEZ NOUS ÉPREUVE DE TEST	
ORIENT	PRIVÉES DE SENS ACTION DU RUGBY	DIPLÔME PRÉPARÉ EN DEUX ANS				BONNE À DÉTACHER
		REPAS À LA MATERNITÉ				CAPITALE DE LA CAMARGUE
		PIQUE LE GIGOT				
C'EST LUI LE PATRON!	MATIÈRE POUR FAIRE DES CORDES FIERTÉ		ALLEZ, À L'ATTAQUE!	BLANC, C'EST LE PANARIS SALLE OBSCURE		
		PRÉ À VACHES	BREF, BRUSQUE ET CASSANT ÉVENTÉES		A MONTRÉ SA GAÏÉTÉ	
					PASTILLE SUCRÉE	
DIVINITÉ SOLAIRE	VRAISEMBLABLE					
EN ARC BRISÉ	GROUPE D'OISEAUX					
				IL BÂTIT L'ARCHE LA FIN DU JOUR		MER GRECQUE
N'A PAS ÉTÉ AU GOÛT	ENLEVER UNE CHOSE		JUDICIEUX			
			PRODUIT DOPANT		DÉBUT SUR UNE PLAQUE	NOUVEAU TESTAMENT
EN QUATRE PEUT-ÊTRE ?	LAC DES ÉTATS-UNIS		IMAGE PIEUSE			
			FINIT LA COURSE À FOND			

SUDOKU N°004

>FACILE

9	7			3	1		8	
3	2		8	4	6		9	
	4					1		
	6		7	8				5
1		2				7		8
5				1	4		6	
		8					7	
	9		1	2	7		5	4
1		5	6				2	3

>MOYEN

	7			3				1
	9		5	1	4	7		
4		1	7					5
	2				8			
9		4	6		1	8		7
			2				5	
6					5	9		2
		9	1	4	2		7	
2				6				8

>DIFFICILE

		3		6		9		1	2
2	5	9			1				8
			7						4
1		4	8			5	2		7
5							8		
8				7			3	2	5
9	6		2		4			8	

MOTS CROISÉS N°004

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Sort pour quelques minutes et des poussières. - 2. Judicieusement. - 3. Interlocuteur privilégié d'une marâtre. - 4. Encadrement dès l'entrée. - 5. Il forme des étudiants. Dieu solaire. Démonstratif. - 6. Paresseux. Ausculte. - 7. Produit stupéfiant. Fournisseur de caviar. - 8. Tel un caractère d'imprimerie. Bas de gamme. - 9. Qui présente une petite acidité. Qui ne coule plus. - 10. Relèvent des beaux-arts. Auguste avant Auguste.

>VERTICALEMENT A. Marginales par rapport à un groupe. - B. Possessif. Fut clos chez Sartre. Point de départ pour l'infini. - C. Site de haute dune. Intendant général de la Grande Armée. - D. Pas démodé. Indique une proximité. - E. Grand peintre et graveur hollandais. - F. Chef sur le pont. - G. Préfixe multiplicateur. Vieille mesure. - H. Formuler. Professionnel méritant. - I. Parfois lié à l'agréable. Tient parfois du prestige. - J. Émettre un bruit éclatant.

MOTS À MOTS N°004

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **V E R T** + **L I E N** = **V _ _ _ _ _ _ _**
- ② **P A R T** + **L U X E** = **_ _ _ T _ _ _ _**
- ③ **C O L T** + **P E R E** = **_ _ _ _ _ _ _ E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°003

A	F	F	M	E	R						
L	U	B	R	I	F	I	A	N	T	E	V
T	E	E	I	N	Q	U	I	E	T	E	
V	O	L	G	A	T	U	E	R	A	I	T
C	A	V	A	R	E	E	U	R	E		
O	U	A	T	E	I	T	E	M	A	R	
I	R	E	C	G	T	E	P	I	A		
A	S	E	C	O	U	E	N	N	E	N	
E	C	L	O	P	E	E	T	A	L	S	
M	U	O	U	T	R	E	R	G	A		
R	O	U	T	E	M	U	S	E	N	T	
U	S	U	R	E	M	O	D	I	S	T	E
T	D	N	O	U	A	S	E	N			
F	R	I	S	S	O	N	S	E	C	R	U
M	L	U	N	S	P	E	N	E			
A	I	S	E	E	R	E	I	N	T	E	S

SUDOKU N°003

7	2	8	9	4	3	6	5	1
4	6	9	1	5	2	8	3	7
1	5	3	6	8	7	2	9	4
5	4	2	7	6	9	3	1	8
3	8	7	5	2	1	4	6	9
6	9	1	8	3	4	5	7	2
8	7	5	2	1	6	9	4	3
9	1	4	3	9	5	7	8	6
2	3	6	4	7	8	1	2	5

2	6	3	8	5	9	7	4	1
7	4	5	1	6	3	8	9	2
9	8	1	7	4	2	5	6	3
1	3	9	5	2	6	4	7	8
4	2	6	3	8	7	1	5	9
8	5	7	4	9	1	2	3	6
6	7	2	9	1	5	3	8	4
5	1	8	6	3	4	9	2	7
3	9	4	2	7	8	6	1	5

MOTS CROISÉS N°003

L	E	I	T	M	O	T	I	V	E
E	N	C	O	U	R	A	G	E	R
G	U	I	S	E	I	U	L	E	
A	M	S	T	E	R	E	O		
T	E	T	A	C	E	C	I		
A	R	A	P	O	L	E	V		
I	E	N	I	S	S	E	I	E	
R	T	O	U	S	S	A	N	T	
E	T	O	N	E	S	U	T		
S	E	T	P	R	E	S	S	E	

1	5	6	7	4	8	9	3	2
3	9	8	2	6	1	4	5	7
4	7	2	9	3	5	8	1	6
9	2	4	3	1	6	5	7	8
5	1	7	4	8	2	3	6	9
8	6	3	5	7	9	1	2	4
7	8	5	1	2	4	6	9	3
6	3	9	8	5	7	2	4	1
2	4	1	6	9	3	7	8	5

MOTS À MOTS N°003

1/ AVISER - 2/ GRADIN - 3/ IMPACT.

FOOTBALL

Claude Le Roy s'engage pour deux ans avec le Congo

Jeudi après-midi, à l'ambassade du Congo à Paris, Claude Le Roy, 65 ans, a paraphé un contrat de deux ans en présence de Jean-Michel Mbono, le président de la Fécofoot, et de Léon Alfred Opimbat, son ministre de tutelle. Le technicien français posera ses bagages à Brazzaville en janvier, avec sa famille, et ne sera donc pas sur le banc pour la Cémac, mais devrait officier lors du CHAN en Afrique du Sud.

Les Diables rouges ont désormais un sélectionneur. Trois semaines après que Patrice Neveu eut finalement décliné l'offre congolaise, Claude Le Roy s'est engagé ce jeudi, à l'ambassade du Congo à Paris, pour une période de deux ans. L'ancien sélectionneur du Cameroun, du Sénégal, de la RDC et du Ghana, pour ne citer que ses missions sur le continent africain, a paraphé son contrat en présence de Jean-Michel Mbono, le président de la Fécofoot, du ministre des Sports Léon-Alfred Opimbat, dont on dit qu'il serait l'instigateur principal de la venue de Le Roy, et de Monsieur Ekaba, conseiller aux affaires juridiques de l'ambassade, qui représentait l'ambassadeur Henri Lopes, retenu auprès du président de la République.

Il s'installera en famille à Brazzaville à partir du mois de janvier Libre de tout contrat sportif depuis son départ de la RDC, où il a officié depuis 2011 (après un précédent passage entre 2004 et 2006), le champion d'Afrique



Claude Le Roy a paraphé son contrat et le remet à Jean-Michel Mbono, sous les yeux de Léon-Alfred Opimbat, le ministre des Sports. (DR)

1988 prendra son poste le 3 janvier, date à laquelle il s'installera en famille à Brazzaville « *Je suis contre les coachs blancs qui font du Club Med et ne viennent dans le pays qui les engagent que quelques jours avant les matchs* », a-t-il expliqué. À la question concernant son salaire, non communiqué, le natif de Haute-Normandie a déclaré que « si c'était pour l'argent, je ne serais pas venu ».

Le Roy en observateur au CHAN, son adjoint à la Cémac

Sur le banc, il sera secondé par Sébastien Migné, qui était déjà son adjoint chez les Léopards de RDC, et un staff technique composé d'entraîneurs locaux. Retenu par des obligations médiatiques prises antérieurement, il ne sera pas à la Cémac, contrairement à Sébastien Migné qui viendra observer la compétition. En revanche, Claude Le Roy sera bien

présent en Afrique du Sud, pour le CHAN, mais également en tant qu'observateur avisé : « *J'ai trop de respect pour les coachs locaux qui ont qualifié l'équipe pour prétendre au banc. C'est leur équipe et leur compétition.* »

Locaux et joueurs de la diaspora partiront sur un pied d'égalité Mais il suivra avec attention les prestations des joueurs locaux afin de préparer les échéances futures : la qualification pour la CAN 2015 et les Jeux de Brazzaville. Une compétition qu'il a remportée à deux reprises avec le Cameroun en 1986 et 1987. Habitué à travailler avec les joueurs locaux, il n'en délaissera pas moins les joueurs de la diaspora. À leur sujet, il évoque rapidement le cas de Douniama, « *le meilleur Guingampais face à Bordeaux* », et Prince Oniangué, « *très bon avec Reims en ce début de saison* ».

Camille Delourme

TRANSFERTS

Jean Patrick Abouna Ndzana, nouveau sociétaire des Léopards de Dolisie

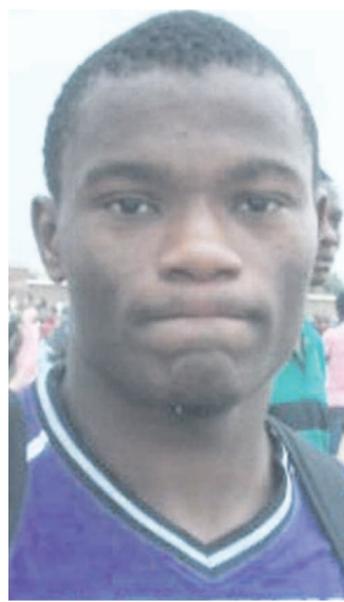
Le joueur d'Astres de Douala, issu de la pépinière de Friendship Football Academy de Douala, était à Brazzaville où il a paraphé un contrat qui le lie désormais aux Fauves du Niari.

L'Athlétic club Léopards s'appuiera sur les qualités et l'expérience de sa nouvelle recrue pour toucher à son but : aller le plus loin possible dans la Ligue africaine des champions, que l'équipe disputera pour la deuxième fois consécutive. Après Monkam, Jean Patrick Abouna Ndzana est le deuxième joueur de champs camerounais qui posera bientôt ses valises à Dolisie. L'international Camerounais évoluant au poste de latéral gauche, a porté de 2009 à 2013 les couleurs des Astres

de Douala. Fruit de Friendship Football Academy de Douala, son club formateur avec lequel il dispute le championnat départemental, il découvre la deuxième division camerounaise avec Authentic de Douala. C'est dans l'équipe Astres de Douala qu'il connaît le bonheur d'être un footballeur. Il fête, à moins de 20 ans, sa première sélection dans l'équipe pro des Lions Indomptables du Cameroun sous la direction de Paul Le Guen. Jean Patrick Abouna Ndzana a en effet été convoqué dans la liste des 30 présélectionnés pour le Mondial sud-africain. Il ne disputera finalement pas la compétition, ne figurant pas sur la liste des 23 Lions Indomptables retenus pour la Coupe du monde 2010, après le match nul concédé par le Cameroun contre la Slovaquie avant la phase finale de la Coupe du monde.

Au sein de cette équipe pro, il a disputé près de sept rencontres amicales internationales. Avec les Lions Indomptables, il a disputé la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations qui s'est joué en 2011 au Soudan, après leur qualification face aux Diables rouges du Congo. Né le 27 septembre 1990, il a passé différents tests en Allemagne, en Belgique et en Pologne. L'AC Léopards de Dolisie sera pour lui une occasion d'exprimer son talent aux côtés d'autres étrangers comme Mahamane Cissé ainsi que de talentueux joueurs congolais.

James Golden Eloué



Abouna Ndzana

BRIN D'HISTOIRE

Rochereau à l'Olympia

Dans la nuit du 12 au 13 décembre 1970, le seigneur Rochereau se produit à l'Olympia de Paris. Un événement et un succès quand on sait que Rochereau a mis tout son cœur à l'œuvre pour affronter le public parisien. Il est le premier artiste africain à se produire dans la prestigieuse salle de la rue des Capucines. Rochereau et ses musiciens : Pépé Ndombé, Karé, Malao Hennessy, Michelino, Mantuika Kongolia, Philo Nkola, Sacky, Biolo, Empopo Loway, Mwena, Mavatikou, Attel, Willy Mbembé, Seskain Molenga, Bakoyéné, les danseurs Pascal Kabemba, Dilins « Kinsekwa », ainsi que les danseuses Marie-Claire Saïdi, Mariette Mpwapwa « Marietou », Angélique Yeni, Marie-Thérèse Yoka et Annie Mbuly électrisent la foule.

La présence de celles qu'on désigne sous le nom de « Rocherettes » prouve à suffisance qu'au-delà de son génie propre, Rochereau, dans la mise en scène de son spectacle, s'est inspiré de Claude François et de ses « Claudettes ». Le répertoire qu'il présente le

soir de sa prestation comprend, outre ses propres créations, des compositions de Franco, Éboa Lottin, Pamélo, Labah Sosseh, pour l'essentiel. Rochereau a gagné son pari. À la fin de son somptueux spectacle, Bruno Coquatrix jubile. Il est heureux. « *Avec le succès incontesté et incontestable du seigneur Rochereau, j'ouvre la porte de l'Olympia à tous les artistes africains de talent* », déclare-t-il.

L'artiste est félicité par Kabasélé, son mentor ; Gérard Akuesson, célèbre manager togolais ; le musicien Manu Dibango ; les chanteuses Utah Bella et Bella Bellow, présents parmi d'autres dans la salle. L'Olympia est donc un véritable tournant dans la carrière de Rochereau. Après son extraordinaire succès, Rochereau entreprend une grande tournée dans son pays puis il accompagne le président Mobutu à Dakar. C'est au retour de ce voyage qu'il crée le soum djoum, un nouveau rythme et une nouvelle danse consacrés par quelques chansons : *Mundi, Silikani, Samba*, etc. C'est dans le sillage de ce rythme que

s'engouffrent, quelque temps après, l'orchestre Continental de Josky Kiambukuta, Bopol Mansiamina, Blaise Pasco Wuta Mayi et les autres.

Le spectacle de l'Olympia, pour qui connaît le fin mot de l'histoire « rochélienne », sonne comme une révolte et une rupture dans son cheminement professionnel. Depuis toujours, Rochereau a vécu sous la lumière de son talent d'auteur, mais à l'ombre de très fortes personnalités tutélaires. À ses débuts, il est sous la férule de Kabasélé, dans l'African Jazz avant de se retrouver sous la coupe de Nico dans l'aile de l'African Jazz que crée ce dernier. Lorsqu'il retrouve Kabasélé, c'est sous le joug de celui-ci qu'il évolue à nouveau. Au moment de la création de l'African Fiesta, après l'éclatement de l'African Jazz, il est, en dépit de son statut d'administrateur, sous l'influence de Nico. Lorsque ce dernier et son frère Déchaud quittent l'African Fiesta, l'abandonnent en vérité pour monter l'African Fiesta Sukisa, c'est Roger Izeïdi, son producteur et éditeur, qui le

prend sous son aile jusqu'à leur séparation quelques années après à l'initiative de Rochereau. Roger Izeïdi est surpris de l'apprendre par la radio.

Au plan professionnel, tout commence fin 1969, début 1970. Il met un terme à ses relations avec Roger Izeïdi, jusqu'à son producteur et éditeur. Il crée Isa, structure administrative et maison d'édition. Désormais, c'est lui le patron, le seul maître à bord de l'African Fiesta National puis de l'Afrisa qu'il crée après son passage à l'Olympia. Avec cet orchestre, il atteint la maturité dans son art, mais cafouille pas mal dans la gestion de son groupe. Ce qui explique, dans une large mesure, les difficultés qu'il a connues avec ses musiciens. Dès son retour de l'Olympia, Mwena et Faugus le quittent. Un an après, c'est au tour de Ndombé Opétun, Deyesse, Willy de claquer la porte de l'Afrisa. Ils s'en vont monter l'Afrizam. La saignée se poursuivra au cours des décennies 1970 et 1980. Mais Tabu Ley a suffisamment de ressort et réussit toujours à rebondir.

Mfumu